

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

La magie va opérer!

ACL Sonceboz-Corgémont programme Blake Eduardo, magicien, comédien, mentaliste pentaglotte fr/all/ang/it/es pour sa prochaine animation de la saison, le jeudi 12 mars à la salle de spectacles de Corgémont

Clown tragimoriste, magicien par inadvertance, il fait son cinéma depuis qu'il est en âge d'imaginer des histoires. Il a grandi sans s'en apercevoir avec l'envie de raconter, d'émouvoir et de communiquer. Ado, il griffonne de la poésie, compose des chansons pour les filles qu'il aime en secret, danse sur la tête sans penser à devenir chauve quand il sera plus grand. Adolescent, il veut devenir comédien, puis écrivain, puis réalisateur pour se raconter dans des films que lui seul comprend, mais que tout le monde ira voir. Puis, après cela, enfin, il découvre que la magie est un moyen de mettre des effets spéciaux dans la vraie vie. Toujours pour raconter.

Aujourd'hui, il se promène entre la France, la Suisse et l'Espagne à la recherche de choses à mettre en magie, en montrant pour de vrai des trucs qui sont faux, mais qu'on aime croire. Il aime vivre sa vie dans l'ordre alphabétique des aiguilles d'une montre. C'est peut-être absurde, mais ça se tient quand on n'y pense pas.

Chuuut, le spectacle de magie comme vous ne l'avez jamais entendu!

Formule magique la plus utilisée dans le monde! Parfois ça marche, parfois ça ne marche pas, mais quand ça marche, un chuuut peut créer du silence comme les murmures ont des oreilles!

Dans son spectacle, Blake Eduardo a des pouvoirs magiques et ce n'est pas de sa faute! A travers ses numéros absurdes ou poétiques, il cherche à contrôler ses tours de magie quand il ne les subit pas. Alors il va jouer de la musique avec son cœur de tout son souffle. Il va résoudre par hasard, ou apparaître par inadvertance. Parce que ce n'est pas facile de trouver quand on ne sait pas ce qu'on cherche.

Après le succès de ses dernières programmations, ACL



vous attend à nouveau nombreuses et nombreux pour passer une agréable et enrichissante soirée. | pg

Salle de spectacles Corgémont
Jeudi 12 mars, 20h, ouverture des caisses à 19h30
Prix: 20 francs, membres ACL, AVS et étudiants, 15 francs, enfants accompagnés de leurs parents, 5 francs

SOMMAIRE

Une stubete à succès	3
La journée folklorique a attiré la foule	
Refléxion à Corgémont	5
L'Exécutif souhaite passer de 9 à 7 membres	
Bénévoles recherchés	7
Pour créer de nouveaux chemins de randonnée	
Nonagénaire fêtée	8
Rencontre avec Colette Evard	
Chemin piétonnier inauguré	11
Les plaquettes ont été posées à Tramelan	
Jetez un coup d'œil à l'agenda	13
Pour ne manquer aucun événement régional!	
Une sortie cinéma prévue!	15
Consultez le programme!	
L'aventure continue pour les Bats	16
4 ^e acte de la demi-finale des playoffs demain	
Fin de saison en 1 ^{re} ligue	17
Les filles du VBC La Suze terminent à la 6 ^e place	

Comptabilité - Fiscalité

Déclaration d'impôts BE / NE / JU

FIDUCIAIRE
Roger Comte

Place du Marché 7
2610 St-Imier

Rue de la Charrière 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 525 68 26
Mail: roger-comte@hotmail.com

Réclame

Ski-club Courtelary

Soupe aux pois

Apéritif dès 11h

29 février 2020

Espace Nicolas Béguelin Courtelary



Emplois

Carnal et Fils SA
2516 Lamboing



Recherche ferblantier avec CFC

Nous vous offrons la possibilité de travailler indépendamment dans une entreprise dynamique.
Vous disposerez d'un nouvel atelier de ferblanterie équipé de toutes les machines nécessaires à un travail de qualité.
Nous vous engageons de suite ou à convenir.
Pour de plus amples informations ou une visite de l'entreprise, prenez contact au 079 417 18 46 ou 032 315 18 41.
Nous vous rencontrons avec plaisir!
Vous pouvez également envoyer votre dossier à Carnal et fils SA, route de Diesse 21 à 2516 Lamboing.

La Maison de l'enfance *Les Ecureuils* à Corgémont

cherche un/une

Stagiaire Educateur/trice de l'enfance

Taux d'occupation: 100 %
Entrée en fonction: 1^{er} août 2020
Durée de la fonction: 6 mois (jusqu'au 31 janvier 2021)
Délai de postulation: 6 mars 2020

Ce stage peut être prolongé par un apprentissage d'apprenti/e ASE avec l'accord des parties. Cependant, une priorité sera donnée aux stages préalables à la formation d'éducateur/trice de l'enfance ES.

Vous êtes intéressé/e par ce poste? Merci d'envoyer votre postulation munie des documents usuels à l'adresse suivante:

Maison de l'enfance *Les Ecureuils*
Anne Perrin
CP 64
2606 Corgémont
direction@leseecureuils.ch

Les dossiers des personnes ayant déjà effectué un an de stage ne seront pas traités.

AU FIL D'ARIANE Sàrl

Maintien à domicile, région Saint-Imier et Plateau de Diesse, Bas-Vallon.



Engage une personne ayant une formation d'aide familiale ou d'assistante en soins communautaires, évaluations et suivi administratif, 40-50%.

Engage une personne pour le maintien à domicile, aimant le contact humain, principalement avec des personnes âgées. Aide au ménage, courses, lessive et repassage sont les tâches principales.

Véhicule indispensable.

Postulation: info@aufildariane.ch – 079 135 02 75

Favorisez nos annonceurs

SOCIETE DES FORCES ELECTRIQUES DE LA GOULE



Une entreprise du groupe BKW

Basée à Saint-Imier, notre société produit et distribue pour plus de 9'000 clients du Jura, du Jura bernois et des Brenets, de l'énergie électrique hydraulique, éolienne et solaire.

Pour renforcer notre équipe, nous cherchons :

un aide électricien de réseau (h/f)

Vos principales activités :
▪ Travail dans les domaines moyenne et basse tension et éclairage public

Votre profil idéal :
▪ CFC dans un métier manuel à l'extérieur
▪ Habiter dans notre réseau de distribution
▪ Intéressé à obtenir le CFC d'électricien de réseau
▪ Age entre 25 et 35 ans

M. Pierre-Yves Boillat se tient à votre disposition pour tous renseignements au n° de tél. 032 942 41 11.

Annonce complète et renseignements disponibles sur :
www.lagoule.ch/jobs-et-carrieres



Société des Forces Electriques de La Goule
Route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 41 11 • info@lagoule.ch



Dans le cadre du remplacement d'un collaborateur pour notre Service de l'eau potable (SdE), nous mettons au concours un poste d'

Appareilleur(euse)

Plus d'information sur www.tramelan.ch



Située à 25 minutes de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, notre entreprise est spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et est partenaire des leaders mondiaux de l'horlogerie.

En raison du fort développement de nos activités et afin de renforcer nos effectifs, nous recherchons un ou une :

MICROMÉCANICIEN ÉTAMPES (H-F)

Vos tâches principales

- Fabriquer, monter et assurer la mise au point d'étampes progressives de haute précision
- Entretien et réparation des outils existants
- Réaliser des montages et des ajustages micromécaniques

Profil idéal

- CFC dans le domaine de la mécanique
- Expérience dans la fabrication d'étampes et dans la micromécanique
- Maîtrise des rectifieuses de type Ewag

MÉCANICIEN OUTILLEUR (H-F)

Vos tâches principales

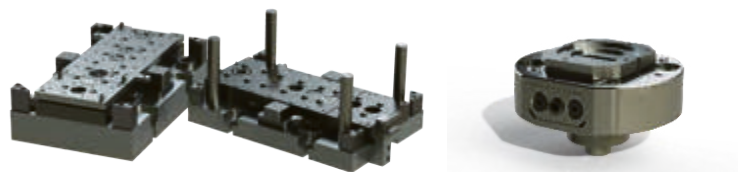
- Affûter et fabriquer des outils de coupe sur machine Ewag
- Monter des outils sur des tasseaux

Profil idéal

- CFC dans le domaine de la mécanique
- Maîtrise des rectifieuses de type Ewag

Nos prestations

- Formation interne
- Salaire évolutif correspondant à vos aptitudes
- Conditions sociales étendues



Vous êtes une personne méticuleuse, consciencieuse et vous appréciez le travail soigné? Vous portez un intérêt certain pour les domaines de l'horlogerie et de la mécanique? Vous souhaitez relever un nouveau défi? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae accompagné d'un dossier complet à l'attention des ressources humaines.

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature que nous traiterons en toute confidentialité.

EMP Ebauches Micromécanique Combe-Aubert 3 contact-rh@emp.ch
Precitrame SA 2720 Tramelan www.emp.ch

MAÇON CHERCHE TRAVAIL

dans la maçonnerie, rénovation, chape traditionnelle, pavage et peinture.
Libre de suite et prix intéressant! Tél. 079 758 31 02

Courtelary, Halle de gymnastique
Samedi 29 février à 20 heures

24 tournées
à 240 francs

Quine – Double-quine – Carton
Tous les lots en bons d'achats
de 40 fr. / 80 fr. / 120 fr.

Armes-Réunies Courtelary

SUPER LOTO
DU TIR

Entreprise de nettoyage et débarras

JFK NETTOYAGE

JFK NETTOYAGE
plus propre que jamais!

Nettoyage ... fin de chantier	... industriel
... bâtiment	... haute pression
Entretien ... bureaux	... jardin
... conciergerie	... vitres
	... privé
	... etc.

Saint-Imier 079 962 30 49 info@jfk-nettoyage.ch

Pour vous - chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?
Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Où mettre les vieux ?
Nous veillons à prendre soin des personnes âgées et à ne pas les mettre de côté. Aujourd'hui comme demain.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

ROMONT
AVIS OFFICIELS



PÉRY-LA HEUTTE
AVIS OFFICIELS



PÉRY

Une stubete dans l'esprit de la tradition

Pasvac.jb

Comme il l'a fait ces dernières années, le Conseil municipal va continuer de soutenir le passeport-vacances du Jura bernois, intitulé Pasvac.jb, en versant 10 francs par enfant de la commune qui prendra part à une activité. Les autorités estiment judicieux de soutenir une organisation dont le succès n'est plus à démontrer et qui offre, aux écoliers de la région, des découvertes et des loisirs estivaux aussi attractifs que formateurs. | cm

Fermeture

Bureau communal et Agence AVS du Bas-Vallon

Le bureau communal de Péry ainsi que l'Agence AVS du Bas-Vallon seront fermés du vendredi 10 avril au mardi 14 avril. Réouverture le mercredi 15 avril selon l'horaire habituel. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques. | cm



Dons

Un montant de 100 francs a été octroyé au groupe de gym dames de Plagne afin de lui permettre de poursuivre ses objectifs et pour qu'il puisse continuer à offrir de bonnes prestations à ses gymnastes. | cm



Le trio Schwyzerörgeli-Freunde Ergolz de Gelterkinden a fait l'unanimité du public

Le folklore était à l'honneur dimanche dernier au Centre communal de Péry. Organisée depuis plusieurs années par le Club de lutte de Péry sous la présidence de Claude Danz, la stubete a remporté un vif succès. Venu de loin à la ronde, les amis de la musique folklorique se sont déplacés pour vivre une journée placée sous

le signe de l'amitié, de la danse et de la bonne chair.

Les trois formations musicales invitées ont offert au public un dimanche hors normes. Dès 11 h, le Ländlerquartett-Schmid de Frutigen a ouvert les festivités, permettant aux plus de 200 personnes de savourer en musique le repas de midi préparé par

Manu. Aux alentours de 13 h, le Schwyzerörgeli-Quartett Truebergiele de Trub et le Schwyzerörgeli-Freunde Ergolz de Gelterkinden prirent le relais chacun à leur tour. Entraînés par cette musique folklorique, les couples de danseurs se sont formés pour virevolter dans l'espace prévu à cet effet. L'après-midi, toujours dans une

chaleureuse ambiance, a permis après le tirage de la tombola à quelques chanceux de quitter la fête avec un magnifique jambon.

Claude Danz remercie encore tout son staff de bénévoles pour leur travail et donne rendez-vous en 2021 pour une nouvelle édition de la stubete. | jcl

ROMONT SAUGE ORVIN
AVIS OFFICIELS



Fermeture

Agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du vendredi 10 avril au mardi 14 avril. Réouverture le mercredi 15 avril selon l'horaire habituel. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques. | agence avs du bas-vallon

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Incendie du clocher du temple de Péry, 11 juin 1930

Erigé en 1706, le temple de Péry est une fierté du village. Au fil des siècles, il subit des transformations et des rénovations. A la veille de Noël 1928, sa restauration et l'inauguration de ses nouvelles orgues sont fêtées par la population tout entière. La surprise est ainsi grande lorsqu'un incendie se déclare dans le clocher en juin 1930. La partie supérieure s'effondre et tombe dans le cimetière, détériorant des pierres tombales. Une enquête est ouverte. Un expert en installations électriques est dépêché sur les lieux, les témoins sont entendus. Un suspect est arrêté durant neuf jours, puis libéré avec une indemnité de 100 francs.

Titre: Péry: clocher détruit par l'incendie du 11 juin 1930
Mention de provenance: Collections Mémoires d'ici, Paroisse de Rondchâtel

PÉRY

Willy Tell revient pour la fête nationale

Certes, dans nos contrées, Willy est encore moins connu que Guillaume, son célèbre ancêtre. Si Guillaume s'est illustré avec son arbalète, Willy, lui, sait tirer le meilleur de son accordéon. De plus, il peut compter sur son arme secrète, la voix mélodieuse d'Eveline. Et ce ne sont pas ceux d'entre vous qui ont déjà eu l'occasion d'entendre et de voir Willy Tell à Péry l'année dernière lors de la fête de lutte ou de la soirée des

bénévoles qui diront le contraire. Vous l'aurez compris, l'ambiance lors du 1^{er} août sera torride, quelle que soit la météo, et d'autant plus que Yakari, le DJ local, sera de la partie lui aussi!

Quand vous réserverez la date dans votre agenda, il serait peut-être judicieux de réserver également le dimanche pour vous reposer de la longue nuit qui nous attend...

| fsg péry, avec le soutien du moto-club péry-amcp

GROUPE PARKINSON ARC JURASSIEN

Bienvenue à Corgémont!

Chers membres et amis, j'espère que vous avez bien débuté cette nouvelle année et que nous aurons le plaisir de vous retrouver pour la rencontre qui l'ouvrira: comme le veut la tradition, ce sera notre assemblée générale, lors de laquelle vous pourrez consulter les comptes et échanger sur le programme de l'année.

Le lieu de nos rencontres reste l'école primaire de Corgémont, rue du Collège 12.

La rencontre aura lieu le 4 mars à 14h. Je rappelle aux personnes qui viennent

de Bienne que le train part à 13h20 et que vous arrivez à Corgémont à 13h43 où une voiture vous attendra.

Le groupe Parkinson remercie infiniment le directeur de l'école primaire, Gil Cuenin, qui nous met la salle à disposition. Des nouveaux intéressés sont toujours bienvenus.

En attendant de vous retrouver, je vous envoie, ainsi que la présidente, toute mon amitié.

| chantal coppel et heidi gassmann

078 904 44 38

Réclame

Parler pour se libérer

Un entretien aide. Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

www.driving-school-richard.ch

Premiers secours ven 19h00-22h00 et sam 09h00-17h00	Cours de base 1 sam 13:30 - 17:30 4 avril 2020	Cours de sensibilisation lundi - jeudi 19h00-21h00
20 + 21 mars 2020	Cours de base 2 toutes les semaines à Bienne	20 - 23 avril 2020
17 + 18 avril 2020	Cours de base 3 sam 13:30 - 17:30 9 mai 2020	15 - 18 juin 2020

Dr. Schwab 5, 2610 St-Imier
Inscription: www.driving-school-richard.ch / 032 325 2000

IMMEUBLE A VENDRE ?

Contactez une agence proche de chez vous sans engagement



Hasler Immobilier P. et V. Tramelan
courtage-gérance
tél. 032 487 53 85
www.haslerimmobilier.ch

Petits Déjeuners Contacts

Chacun doit franchir ses propres déserts

Christine Picariello

Mercredi 18 mars, 9h - 11h
Maison de Paroisse à Diesse

Garderie gratuite sur place (inscription nécessaire)
Participation de 12 fr.

Inscription jusqu'au 16 mars, par tél: 032 315 15 92,
sms uniquement: 078 715 88 17
ou www.petit-dejeuner-contact.ch
(voir communiqué)

Corgémont – Salle de spectacle
29. Februar und 7. März 20.00 Uhr

Konzert u. Theater
« De Mattehöfpler »

Tanz: 29. Februar Trio Rufener-Tschan
7. März Christophe Soldati

Kasse/ Kantine: ab 18.30 Uhr
Dessertbuffet – Tombola
Eintritt: Fr. 15.-

Gratis-Kindervorstellung: 29. Februar 13.00 Uhr
Männerchor Eintracht Corgémont

ERGUEL VOYAGES

Chers clients,
Soyez rassurés, **ERGUEL-VOYAGES** continue à vous offrir ses services, même si Monsieur Didier Farris réalise son rêve à l'étranger.

La route continue d'être belle avec ERGUEL

A ne pas manquer, notre course surprise inaugurale du nouveau car le 7 avril
Alors pas d'hésitations, à vos téléphones... **GO!!!**

Café-croissant / repas (sans boissons) / visite **49 fr.**

Patrick 079 744 25 02 bureau +41 79 569 74 34

LA ROSERAIE

La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIERS
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Halle polyvalente – La Ferrière
Freitag 13. März um 20.15 Uhr
Samstag 14. März um 20.15 Uhr

KONZERT UND THEATER

Jodlerklub, La Ferrière
Leitung: Françoise Christen

Theater: Kei Regel ohni Usnahm
Lustspiel in 3 Akten von Cornelia Amstutz

Kasse und warme Küche ab 19 Uhr

Freitag Kinder Gratis – Kein Tanz
Samstag
Tanz mit Twannbergli Echo, Courtelary
Bar offen nach dem Theater ca. 24 Uhr

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

PAROISSE DE VILLERET

Soupe de Carême
Mercredi 4 mars 2020
Dès 12h à la cure

Venez partager un simple repas de Carême et déguster une soupe aux légumes, fromages et café

Prix de base pour le repas: 12 fr.
Soutien à des projets humanitaires

À LOUER COURTELARY

Grand-Rue 31 / 33 / 33a
Appart. 4 ½ pièces
Appart. 2 ½ pièces

état neuf

Très belle cuisine agencée
Salle de bains avec douche
Chambres avec parquet
Machine à laver/sèche-linge



Renseignements/visites:
032 940 11 11, 032 331 37 05

SUZUKI SX4 S-CROSS PIZ SULAI®

DES **Fr. 27 490.-**
OU DES **Fr. 208.-/MOIS**

Piz Sulai
AVANTAGES CLIENT JUSQU'À:
Fr. 1 870.-
Série spéciale limitée, jusqu'à épuisement du stock.



ALLGRIP 4x4

Le N°1 des compactes
SUZUKI Way of Life!

www.suzuki.ch

ROULER SUZUKI, C'EST ECONOMISER DU CARBURANT: New Suzuki SX4 S-CROSS PIZ SULAI® 4x4, boîte manuelle à 6 rapports, Fr. 27490.-, consommation de carburant normalisée: 7.3l/100km, catégorie de rendement énergétique: C, émissions de CO₂: 164g/km; **photo grand format:** New Suzuki SX4 S-CROSS PIZ SULAI® Top 4x4, boîte manuelle à 6 rapports, Fr. 31490.-, consommation de carburant normalisée: 7.3l/100km, catégorie de rendement énergétique: C, émissions de CO₂: 164g/km. **Conditions de leasing:** durée 24 mois, 10 000 km par an, taux d'intérêt annuel effectif de 0.9%. Assurance tous risques obligatoire, acompte spécial: 30% du prix de vente net. Le taux d'intérêt du leasing dépend de la durée. Votre revendeur spécialisé officiel Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de leasing individuelle adaptée à vos besoins pour la Suzuki de votre choix. Le partenaire pour le leasing est la Multilease AG. **Tous les prix indiqués sont des recommandations sans engagement, TVA comprise.**

Emil Frey La Chaux-de-Fonds
emilfrey.ch/chx-de-fds – 032 967 97 77

Et son agent local:
Garage Gerber Sàrl
Le Saucy 2
2722 Les Reussilles
032 487 50 50

Gratter, pincer, frotter, souffler, secouer !

Visite de « La Sonorie », l'atelier musical de l'artiste polyvalent Bill Holden. (voir communiqué)

Samedi 7 mars 2020, 13h - 14h 30, La Chaux-de-Fonds, atelier « La Sonorie », rue de L'industrie 20. (si plus de 8 inscriptions, un 2^e atelier aura lieu de 15h à 16h30)

Organisation: « Inspirations », volet culturel des paroisses réformées et catholiques de l'Erguël.

Demi-finale des playoffs contre Uni Neuchâtel samedi 29 février à 18h à la Clientis Arena

Venez déguster une délicieuse fondue avec vos amis lors de ce spectacle sportif riche en émotions!

FONDUE



SAINTI-BATS

6 fondues au bar à fondue + 6 entrées au match de la première
120 FRANCS
sur réservation et disponibilité des bars à fondue selon le match

2 fondues à la buvette + 2 entrées au match de la première
40 FRANCS
réservation 24h avant

Pour réserver : **info@sainti-bats.com / 078 610 75 65**

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

L'Exécutif proposera de passer à 7 membres

Samedi dernier rappelons-le, le Conseil municipal a tenu sa traditionnelle journée de travail hors cadre, celle qui lui permet annuellement de traiter les sujets non brûlants d'actualité mais exigeant un temps de réflexion important. Parmi ces derniers, il a abordé samedi la question d'une éventuelle réduction du nombre de sièges formant l'Exécutif local, lequel passerait de neuf à sept élus.

Lundi, en séance de travail officielle cette fois, les autorités ont repris le sujet et penchent désormais fermement pour cette diminution des postes, qu'elles proposeront concrètement à l'assemblée municipale de juin prochain.

La réduction proposée ne s'appuie pas sur «l'air du temps»,

même si la grande majorité des communes bernoises, de toutes dimensions et de divers tissus démographiques, s'appuient effectivement sur des exécutifs municipaux moins nombreux en termes de membres. La modification répond également à la difficulté croissante, constatée partout, de réunir suffisamment de personnes intéressées à la chose publique.

Pour l'efficacité

Cette modification vise surtout à former des dicastères non seulement homogènes, mais avant tout cohérents par la matière traitée; ces deux caractéristiques contribuent indéniablement à la meilleure efficacité du travail politique de milice. | cm

Félicitations à Fritz Tschanz (90 ans)

Une délégation du Conseil municipal emmenée par la responsable des Œuvres sociales Andrea Köhli s'est rendue au home Les Lauriers à Saint-Imier mercredi 19 février dernier. Une fête d'anniversaire était en effet mise sur pied pour deux jubilaires, dont le citoyen de Cortébert Fritz Tschanz. Né le 16 février 1930 à Bienne, Fritz Tschanz a par la suite grandi à la ferme des Goguelisses aux Prés-de-Cortébert. Avec deux sœurs aînées et deux sœurs plus jeunes, il était très bien entouré pendant son enfance, qu'il qualifie volontiers d'heureuse. Après avoir fréquenté l'école d'agriculture à Delémont, il a appris à faire du fromage à Spiez pendant un hiver. Ayant obtenu le meilleur résultat de sa volée à l'école d'agriculture, il a enchaîné avec la maîtrise, obtenue avec succès, et dont le certificat lui avait été remis à l'exposition Olma à Saint-Gall. C'est en 1960 qu'il s'est marié à Jeannette Bärffuss, de Bois-Raiquel. Les époux ont eu deux enfants, soit Fritz et Stéphane, tous deux agriculteurs encore à ce jour, le second ayant repris la ferme des Goguelisses. Côté loisirs, Fritz Tschanz a chanté de nombreuses années au Männerchor de Cortébert, puis à celui de Corgémont. Résidant aux Lauriers depuis quelques mois, Fritz Tschanz y coule des jours calmes ponctués de ballades à l'extérieur et de participation à la chorale ou aux diverses animations. Une attention lui a été remise au nom de la municipalité lors de la fête du 19 février. | mb



Andrea Köhli avec Fritz Tschanz



CORTÉBERT ET CORGÉMONT

Pain du partage

A l'occasion de la campagne œcuménique de Carême 2020, Action de Carême et Pain pour le Prochain ont proposé aux boulangers de toute la Suisse de se joindre à l'action Pain du partage. Cette année encore, environ 600 lieux de vente proposent cette action. Les boulangeries Chez Jean-Pierre de Cortébert et Corgémont n'ont pas hésité, cette année également à répondre positivement à la demande des paroisses.

Ainsi, jusqu'à Pâques, le pain du partage est en vente tous les jours dans ces deux magasins du 2 mars au 11 avril. Pour chaque pain vendu, 50 centimes reviendront à des projets de lutte contre la faim.

Nous vous encourageons vivement à profiter de cette belle occasion de partage et remercions les boulangeries Leuenberger de soutenir cette cause. | *paroisse réformée corgémont-cortébert, paroisse catholique romaine du vallon*

ÉCOLES ENFANTINE ET PRIMAIRE L'ARC-EN-CIEL DE CORGÉMONT

Ramassage de papier

Lundi 2 mars de 8h15 à 11h45, les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du vieux papier. Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes:

- paquets solidement ficelés
- pas de carton
- pas de plastique
- pas de cabas (papier imprégné non-recyclable)

Merci de déposer le papier aux lieux de ramassage des ordures. Un grand merci pour votre collaboration.

| école primaire

Passeport vacances

Le Conseil municipal a décidé de soutenir comme chaque année l'organisation du Passeport-Vacances dans le Jura bernois à raison de 10 francs par enfant du village qui y participera. L'organisation rencontre un beau succès et permet à de très nombreux enfants de découvrir des activités intéressantes. | cm

Don

Un don de 200 francs a été décidé en faveur du jubilé de 75 ans du Jodleur-Club Echo de la Doux qui organisera des festivités à Pierrefeu les 16 et 17 mai prochain. Rappelons que la métairie est située sur le territoire de Cortébert. | cm

Suze

Le décompte final des travaux d'aménagement des berges de la Suze à Cortébert a été présenté au Syndicat d'aménagement responsable. Pour les travaux de la traversée du village (chute de l'Ours, digues, entretien etc.), un montant de 1566300 francs avait été budgété et finalement seuls 1156248 francs ont été dépensés, soit une économie de plus de 410000 francs due notamment à des remaniements du projet. La charge pour le syndicat est de 263492 francs, puisque plus de 75% des travaux ont été subventionnés par le canton et la Confédération. | cm

16 communes
1 JOURNAL

Représentations

Manfred Bühler se rend ce 28 février à l'assemblée de la chambre d'agriculture du Jura bernois à Diesse. Michel Walther se rendra le 1^{er} avril à une séance d'information au sujet du point rencontre du Jura bernois et au rapport des commandants des corps de sapeurs-pompiers le 5 mars à Diesse. | cm

Stand de tir

Les services du canton et de la Confédération ont transmis la décision de subventionnement définitive de l'assainissement du stand de tir. Cela permettra de présenter le décompte final lors d'une prochaine assemblée municipale, probablement en juin. | cm

Fermeture passage à niveau

Les CFF ont déjà informé du fait que le passage à niveau des Chéseaux sera fermé du 2 mars à 13h au 4 mars à 12h. Une déviation sera mise en place par le Chemin des Isles. Nous remercions les usagers de leur compréhension et de faire preuve de prudence vu l'étroitesse de la route à cet endroit. | cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Réclame

Ferme Combe d'Humbert
Fam. Kilchsperger-Rotzler - 2615 Sonvilier

Vente directe
Fromages fabrication maison au lait cru
Viande de bœuf, porc et veau
Farine d'épeautre
Légumes d'hiver

Tél. 032 941 12 47
mail@mt-soleil.ch - www.mt-soleil.ch

SALLE COMMUNALE SONVILIER

SAMEDI 14 MARS 2020
20 heures

MATCH AU LOTO

EN FAVEUR DE LA COURSE DES PERSONNES ÂGÉES

Fromagerie La Chaux-d'Abel

Kurt Zimmermann - 2333 La Ferrière
Tél. 032 961 11 53 - Fax 032 961 11 14
k-a.zimmermann@bluewin.ch
www.chauxdabel.ch

Nos spécialités:
- Fromages de La Chaux-d'Abel
- Tête de Moine
- Mélange pour fondue
- Nos yoghourts maison

Heures d'ouvertures:
Lu-Sa: 06.00-12.00 et 13.30-19.00
Di: 06.30-08.00 et 18.00-19.00

MD électricité s.à r.l.
2615 sonvilier

tél. 032 941 21 75
mobile 079 310 45 15
fax 032 941 21 78
md-electricite@bluewin.ch

Installations électriques et téléphoniques
Dépannages, vente,
réparations d'appareils ménagers

Garage - Carrosserie MERIJA

MERIJA
2610 SAINT-IMIER

www.merija.ch Tél. 032 941 16 13/14
2610 Saint-Imier Fax 032 941 38 79

J.-B. Dubois 079 683 06 79

TODESCHINI SA

CONSTRUCTION

Sonvilier - Renan

Tél. 032 941 56 78 Natel 079 449 01 90
www.todeschinisa.ch info@todeschinisa.ch

CHAUFFAGE

G

ROSSINI - GODEL
ST-IMIER - SONVILIER
032 940 72 50

SANITAIRE

GL Import SA

stop+go service

Etienne Geiser Rue Baptiste-Savoie 16
2610 Saint-Imier
Tél. 032 843 00 00
Fax 032 843 00 18
etiennegeiser@glimport.ch
www.glimport.stopgo.ch

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 2 mars au 5 mars: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04. **Le 6 mars:** Abbé Nicolas Bessire, 032 341 51 34, 079 414 71 06. **Le 7 mars:** Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

Messe: samedi 28 mars 18h, Chapelle de Reuchenette. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visite de la chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit Yoki: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs ou 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre ou 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32, quelques jours avant.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence: Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: dimanche 1^{er} mars à 17h30, messe avec onction des malades à Tavannes; jeudi 5 mars à 15h, messe au home les Lovières.

Méditation Chapelet: mardi 3 mars à 17h.

Petit cœur: répétitions à 19h30.

Caté des 5H: mercredi 4 mars de 13h45 à 15h45 à Tramelan.

Parcours OASIS: mercredi 4 mars à 20h.

Jeu dine: jeudi 5 mars à 12h, inscriptions jusqu'au lundi 2 mars.

Commun à domicile: vendredi 6 mars, sur demande.

Journée Mondiale de Prière: vendredi 6 mars à 19h30, voir communiqué en page 13.

Pain du Partage: comme chaque année les boulangeries Donzé, Augsburgers et Chez Nico prennent part à l'action Pain du Partage, 1 pain acheté = un demi-franc versé pour participer à l'amélioration des conditions de vie d'hommes et de femmes défavorisés.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 29 février, 18h à Corgémont, messe avec onction des malades; dimanche 1^{er} mars, 10h à Saint-Imier, messe avec onction des malades; jeudi 5 mars, 19h à Saint-Imier.

Shibashi: mardi 3 mars, 17h30 à Saint-Imier; mercredi 4 mars, 9h30 à Saint-Imier.

Soupe de carême: mercredi 4 mars, 12h à Saint-Imier.

LE CATÉ EN ERGUËL

Permanence du mini-camp: mardi 3 mars, entre 17h30 et 19h30, cure de Villeret, 9H. Entre 17h30 et 19h30, quand ils le peuvent, les jeunes viennent passer 45 minutes minimum sur place.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 1^{er} mars, à la salle de paroisse de Corgémont. Officiant: David Giauque.

Prière œcuménique: chaque mercredi, 19h15-19h40, temple de Corgémont.

Groupe de partage: jeudi 12 mars, 20h, salle de l'Eglise Mennonite, Cormoret. Thème annuel *Marie: à l'écoute de la vie*. Thème de cette rencontre: *Séparation* dans l'Evangile de Jean 19,23-30. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ni de participer à chaque fois.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:

Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:

E. Hohermuth, 032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 1^{er} mars à 10h avec sainte-cène. Pasteur officiant: Werner Habegger. Lecture biblique par Irène Bechtel.

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, annelise.stieger@bluewin.ch

Location salle de paroisse:

Matthieu Mérillat, 079 829 88 22, matthieu.merillat@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 225 500

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 1^{er} mars, Renan, 10h, avec baptême d'Adrian Tschanz.

Partage philo pour tous: samedi 29 février, 10h-12h, Renan, Restaurant Le Cheval Blanc, thème: *Dans quel état j'erre?*

Aînés: mardi 3 mars, 14h, cure. **Journée Mondiale de Prière:** vendredi 6 mars, 20h, temple de La Ferrière, suivie d'un moment de partage autour d'un thé/café et gourmandises, voir communiqué page 13.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente et service auto, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 1^{er} mars, 10h15, à La Résidence Les Roches à Orvin, sainte-cène. Officiant: Gilles Bourquin. Service de taxi pour le culte. Prière de s'adresser au secrétariat de la paroisse, 032 485 11 85. Offrande en faveur de la Fraternité chrétienne des handicapés.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse francophone de Granges et plaine de l'Aar.

Aînés Péry-La Heutte: mercredi 4 mars, 11h30, repas-rencontre (inscr.: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.) Service de voiture si nécessaire.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 5 mars. Livraisons le 18 mars à Péry et Vauffelin, le 19 mars à Orvin.

032 485 11 85

(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:

7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 1^{er} mars, 10h, avec baptême d'Adrian Tschanz.

Partage philo pour tous: samedi 29 février, 10h-12h, Renan, Restaurant Le Cheval Blanc, thème: *Dans quel état j'erre?*

Journée Mondiale de Prière: vendredi 6 mars, 20h, temple de La Ferrière, suivie d'un moment de partage autour d'un thé/café et gourmandises, voir communiqué page 13.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 1^{er} mars à 10h à la collégiale. Pasteure officiante: Lara Kneubühler. Offrande: Fraternité chrétienne des personnes handicapées, CSJ.

Journée Mondiale de Prière: vendredi 6 mars, à 20h à la cure réformée de Saint-Imier, suivie d'une collation, voir communiqué en page 13.

Calendriers de carême 2020: disponibles sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la salle de la cure.

Femmes protestantes: chaque vendredi, 9h30-11h, café-croissant. **Après-midi récréatif des aînés:** mardi 3 mars, 14h30-17h30, cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, ou s'adresser au secrétariat au 032 941 37 58, ou par mail à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Pasteure desservante:
Lara Kneubühler, 079 777 57 92,
lara.kneuebuehler@gmx.de

Pasteur remplaçant:
Marco Pedrolì, 076 588 98 85,
marco.pedrolì@sunrise.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 1^{er} mars à 10h à Sombeval. Organiste Reynold Laager. Collecte: paroisses suisses de l'étranger. Catéchisme cycle I, 3H-6H: infos et renseignements: Annarosa Riesen, 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch et sur: www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval/activités. **Aînés:** mardi 3 mars de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage. **Présence du pasteur au village:** le pasteur Riesen assure une permanence à Sonceboz-Sombeval le mardi toute la journée ainsi que sur demande. N'hésitez pas à le contacter pour un entretien, il se fera un plaisir de vous recevoir à la cure ou de vous rendre visite.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: 1^{er} dimanche de Carême 1^{er} mars à 10h à la collégiale de Saint-Imier. Officiante: Lara Kneubühler.

Eveil à la foi Haut les mains!: samedi 29 février de 9h à 11h à la cure de Saint-Imier, rencontre pour les familles de Sonvilier et Saint-Imier, enfants de 0 à 6 ans et leurs familles

Journée Mondiale de Prière: vendredi 6 mars à 20h à la cure de Saint-Imier. Voir communiqué page 13.

Soupe Pain Pour le Prochain et vente du pain du partage: samedi 7 mars à 12h à la maison de paroisse.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse et service de taxi: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres: 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 1.3. um 10 Uhr in Renan, Kirche.

Heimgottesdienst: am 4.3. um 10.15 Uhr in der Roseraie.

Spielnachmittag: am 4.3. um 14 Uhr in Tavannes.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 1^{er} mars, 10h, église Grandval, culte Par8-Terre Nouvelle. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 68 14.

Célébration au home Les Lovières: lundi 2 mars, 15h, salle polyvalente; célébrant V. dos Santos, église mennonite.

Semaine de Jeûne œcuménique, Par8 – Jura bernois: lundi 2 mars, 20h, Malleray, salle de paroisse catholique, soirée d'info.

Ciné-Spirit: mardi 3 mars, 20h, Cinématographe Tramelan, *Moi Daniel Blake*.

Pain du Partage: jusqu'au 2 avril, vente du Pain du Partage dans les boulangeries du village, 1 pain acheté = un demi-franc versé pour soutenir différents projets d'aide au développement dans les pays du Sud. Merci d'y penser!

Avis: la permanence du secrétariat est ouverte uniquement le mardi de 9h à 11h ou sur rendez-vous au 032 487 48 20. Merci pour votre compréhension.

Services funèbres: permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte des Cendres: dimanche 1^{er} mars à 10h à l'église de Villeret, *Rêves de grands, rêves de bonheur, quelle rouge avons-nous choisi?* Musique avec Rie Takagi.

Prière matinale: mardi 3 mars de 6h30 à 7h, en partie silencieuse.

Petit café: mardi 3 mars dès 9h30 à la cure.

Repas pour tous: mercredi 4 mars soupe de Carême dès 12h à la cure. **PROES:** jeudi 5 mars, 20h à la cure.

Heure d'ouverture bureau: vendredi matin de 8h à 11h

Présence pastorale: mercredi, jeudi et permanence au bureau le vendredi matin

Services funèbres et urgences: 0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte français: dimanche 1^{er} mars à 10 heures.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

Culte: dimanche 1^{er} mars à 10h, sainte-cène.

Ecoute et Prière pour Tous: mercredi 4 mars à 20h.

2^{es} et 4^{es} dimanches de chaque mois: l'Eglise mennonite accueillie dans ses locaux à Cormoret, l'Eglise Espérance de la Gloire. Cette communauté chrétienne pentecôtiste vient y célébrer deux cultes par mois.

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 1^{er} mars à 9h45.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée du groupe de jeunes: samedi 29 février à 20h avec un invité Martin Charton. Une soirée vraiment spéciale! **Culte:** dimanche 1^{er} mars à 10h, message apporté par Martin Charton du canton de Vaud. Thème: *Silence... Dieu veut parler!* Ecole du dimanche et garderie pour les enfants. Accueil-café avant et après la rencontre.

Repas ensemble: dimanche 1^{er} mars à 12h.

Atelier: dimanche 1^{er} mars à 14h avec Martin Charton sur le thème de *l'écoute de Dieu*.

Rondin Picotin: jeudi 5 mars à 9h45, pour les enfants de 0 à 5 ans, histoire et chant, suivi d'une collation et de jeux libres. Pause-café pour les adultes. Gratuit et sans inscription.

Ancien Buffet de la gare à Saint-Imier. **Rencontre des Ministères de notre fédération:** vendredi 6 mars à 19h à Colombier.

Soirée du groupe de louange: vendredi 6 mars à 19h30.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Cellule Bas-Vallon: mardi 3 mars
Repas pour tous: jeudi 5 mars, 12h. **Culte:** dimanche 1^{er} mars, 9h30, culte avec Bertrand Mathys. Garderie et école du dimanche.

Bertrand Mathys
032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 1^{er} mars, 10h, prédication Daniel Molla. Ecole du dimanche et garderie.

Club d'enfants: jeudi 5 mars, 12h.

David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 1^{er} mars à 9h30 (défunts); mercredi 4 mars à 20h.

Musique: lundi 2 mars, 20h, répétition de la chorale.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte et enseignement: dimanche 1^{er} mars, 9h30, *Dieu le Père* par Nathanaël Bourgeois, école du dimanche.

Prière des hommes: lundi 2 mars, 6h30.

Etude biblique: mardi 3 mars 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Gottesdienst: dimanche 1^{er} mars à 10h aux Mottes, mit Abendmahl, Sonntag der Kranken, Kinderhütendienst.

Culte: dimanche 1^{er} mars à 10h à la rue des Prés, avec sainte-cène, dimanche des malades.

Culte: lundi 2 mars à 15h au home Les Lovières.

Gebetsstunde: mardi 3 mars à 20h à Jean Guy.

Rencontre des veuves: mercredi 4 mars, 11h45, rue des Prés, dîner.

Prière et silence: mercredi 4 mars à 13h30 à la rue des Prés.

Passerelle: jeudi 5 mars à 18h30 à la rue des Prés, rencontre pour ados.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Groupe accès: vendredi 28 février, 19h.

Culte: dimanche 1^{er} mars, 9h prière, 9h45 culte, speakids (enfants), garderie et message.

Prière 29B12: lundi 2 mars, dès 19h30, nous prions pour vous.

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

COURTELARY

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien, vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40 francs de base plus 2 francs pour la plaque. | *cm*

Collège

Le chantier du collège avance bien, vous trouverez des informations détaillées à ce propos dans une prochaine édition de la Feuille d'Avis du district de Courtelary. | *cm*

Qualité de l'eau

Les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite au prélèvement effectué le 27 janvier à la rue de la Vignette 22 (école enfantine). Température mesurée in-situ: 7.9°C; Escherichia coli / germe(s)/100 ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100 ml: 0; germes aérobies / germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. Pour trouver des informations complémentaires à propos de ce prélèvement nous vous invitons à consulter le site Internet de la commune à l'adresse suivante: www.villeret.ch/fr/Administration/Index-thematique/Qualite-de-l-eau.html. | *cm*

Délégations

Bruno Lemaitre représentera la commune à l'assemblée générale du Parc Jurassien de la Combe-Grède le mardi 10 mars prochain à Saint-Imier; Dave von Kaenel participera à une information de la Préfecture du Jura bernois à propos du «Projet de points de rencontre d'urgence dans le canton de Berne (PRU BE)» le mercredi 1^{er} avril prochain à Tramelan. | *cm*

Vêtements usagers

Texaid nous fait savoir que 4643 kg de vêtements usagés ont été collectés à Villeret en 2019. | *cm*

SEL DE LA SUZE

Alors, on danse ?

Venez bouger avec nous à la prochaine soirée du SEL de la Suze le jeudi 5 mars, de 19 h à 21 h à l'Espace Nicolas Beguelin, Fleur de Lys 8 à Courtelary.

La première heure, on se dépensera dans un cours de danse-aérobic donné par Samanta de Dancetobefit.

Puis, nous laisserons place au marché d'échanges, où vous pourrez apporter vos produits maison ou les objets qui ne vous sont plus utiles afin de leur offrir une seconde vie.

Nous reprendrons également des forces lors d'un apéritif canadien où chacun est invité à apporter un petit quelque chose à boire et/ou à manger.

L'animation est gratuite et ouverte à tous de 2 à 100 ans! (inscription conseillée)

N'oubliez pas d'emporter avec vous: 1 gourde, une tenue de gym avec une paire de baskets, un tapis de sol et... de la bonne humeur! | *lh*

Inscription et informations
seldelasuze@gmail.com

Exposition d'art

Au Restaurant de la Clef à Courtelary



Du 13 mars au 17 septembre, l'artiste H.J. Moning, résidant à Courtelary, expose des dessins de Courtelary, réalisés entre 2015 et 2020.

Vernissage vendredi 13 mars de 16h à 18h30

TERRE DES HOMMES

Des oranges qui ont du cœur

Terre des hommes organisera sa traditionnelle vente d'oranges les 6 et 7 mars. Cette campagne, qui représente la plus grande action humanitaire de Suisse, permet non seulement de faire le plein de vitamine C mais également de venir en aide aux enfants vulnérables dans plus de 40 pays. Les dons récoltés par les 1500 bénévoles de toute la Suisse financeront les projets d'aide à l'enfance de Terre des hommes, en santé, protection et urgence. La section biennoise organise lors de ce week-end 14 points de vente entre Bienne et le Jura Bernois.

Terre des hommes (Tdh) améliore la vie de millions d'enfants dans le monde. Elle leur permet de vivre une vraie vie d'enfant, pour qu'ils grandissent en bonne santé, s'épanouissent dans un cadre protecteur, s'amuse et aillent à l'école.

Cette année, la vente d'oranges a une saveur parti-

culière pour Terre des hommes, puisqu'elle marque ses 60 ans d'existence – 60 ans d'aide à l'enfance.

Stands de vente 2020 dans la région

Du 6 au 7 mars, 1500 bénévoles animeront les rues du pays. Ils seront présents sur 200 stands dans toute la Suisse. Les bénévoles seront reconnaissables à leur badge.

Dans le Jura bernois, la vente aura lieu:

- à Villeret, jeudi 5 mars de 17 h à 20 h
- à Saint-Imier, Tramelan, Reconviiler, Cormoret et Sonceboz, vendredi 6 mars
- à Courtelary, Corgémont et à Longeau, samedi 7 mars
- à Nidau, samedi 7 mars de 9 h à environ 12 h

A Bienne, les stands se trouveront aux endroits suivants:

- vendredi soir 6 mars au First Friday, en ville, dès 19 h, place du Bourg
- samedi 7 mars de 9 h à environ 12 h au Centre Coop de Boujean, de 9 h à environ 12 h à la Place centrale et de 9 h à environ 16 h au Centre Coop de la Gare (Place Walsler)

A cette occasion, les fonds récoltés seront versés en faveur des programmes en santé, protection et urgence. Chaque don compte et porte ses fruits!

Bénéfices de la vente d'orange

Lors de la campagne l'année passée, les bénévoles ont vendu plus de 216 000 oranges, soit l'équivalent de 619 703 francs en faveur du projet *Voyage vers la vie*, qui permet aux enfants d'Afrique de l'Ouest souffrant de malformations cardiaques d'être opérés dans un hôpital européen. | *tdh*

COURTELARY-CORMORET

Un rôti à Repas-Contact

Le rendez-vous à l'enseigne de Repas-Contact, est fixé à jeudi 5 mars au Buffet de la Gare à Courtelary. Menu: salade mêlée, rôti de bœuf en sauce, risotto, légumes, dessert, au prix de 13 francs (sans boisson).

Animation: loto (merci pour vos lots).

Inscription jusqu'au lundi 2 mars à 18h: Madeleine Graber 079 796 11 22 ou 032 944 19 37, Rita Galli 078 890 15 24



A l'instar de ce que fait l'équipe de Pro Saint-Imier, le service communal, en charge des chemins de randonnée, lance un appel aux personnes (hommes ou dames) qui souhaiteraient constituer un groupe désirant participer à l'entretien ou à la création de nouveaux chemins de randonnée à travers Courtelary.

Nous avons déjà de magnifiques parcours officiels (marquage jaune) tracés par Suisse

Rando, mais pourquoi ne pas les compléter par quelques chemins permettant de découvrir des lieux parfois méconnus ou insolites, tels une fontaine, une citerne, un point de vue, etc.

En quoi consiste cet engagement sur quelques jours par année?

Pour certaines personnes il s'agirait d'aménager le terrain ou de construire un escalier, de réparer une barrière, pour d'autres de cartographier les tra-

cés et de fabriquer les panneaux de signalisation et de les poser, de préparer un lieu de repos et enfin d'entretenir ces aménagements.

Mais surtout, ce seront les bons moments passés ensemble qui pourront être mis en valeur par exemple autour d'une simple grillade pour marquer la fin d'une belle journée ou d'une réalisation.

Si vous êtes intéressé(e) à venir rejoindre ce groupe, vous

pouvez vous annoncer à Ronald Ermatinger, conseiller municipal (079 689 73 06) ou laissez vos coordonnées à urbanisme@courtelary.ch d'ici au 15 mars.

Une invitation sera faite ensuite aux intéressé(e)s pour organiser le groupe et faire plus ample connaissance.

Le service communal remercie déjà tous ces bénévoles qui ont à cœur d'entretenir et de développer notre patrimoine communal et régional. | *re*

BIBLIOTHÈQUE DE COURTELARY



Nouveautés

Les bibliothécaires se réjouissent de votre visite et vous souhaitent de beaux moments de lecture!

ROMANS POUR ADULTES

La scandaleuse Madame B.: roman | Pierre Béguin

Lazare | Lars Kepler

La lettre d'amour interdite: roman | Lucinda Riley

La loi du rêveur | Daniel Pennac

Les saisons de Giacomo

| Mario Rigoni Stern

Miroir de nos peines | Pierre Lemaitre

Victime 2117 | Jussi Adler-Olsen

Là où chantent les écrivains

| Delia Owens

Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité:

face à la catastrophe écologique et sociale | Aurélien Barrau

Le vol des cigognes

| Jean-Christophe Grangé

L'ombre du vent | Carlos Ruiz Zafón

Enterrez vos morts | Louise Penny

BANDES DESSINÉES

Les enfants de la résistance: Désobéir! [vol. 6]

Les sœurs: Juré, craché, menti!

[vol. 14]

Les pompiers: Seau périlleux [vol. 19]

Les Schtroumpfs et le village des filles:

Le corbeau [vol. 3]

Mortelle Adèle:

Pas de pitié pour les nazebroques!

[vol. 7]

Anatole Latuile: C'est parti! [vol. 1]

Le Petit Prince:

La planète des Eoliens [vol. 1,2,3]

Mes cop's: Cop' of tea [vol. 10, 11]

Le loup en slip n'en fiche pas une

[vol. 4]

Petit poilu: Duel de bulles [vol. 23]

Louca: Foutu pour foutu [vol. 7]

Astérix:

La fille de Vercingétorix [vol. 38]

ROMANS POUR ADOLESCENTS

Lancer l'alerte
| Jean-Christophe Tixier

Je sais que tu te souviens

| Jennifer Donaldson

Les oubliées | K. R. Alexander

Orphelins 88: roman

| Sarah Cohen-Scali

In real life: déconnexion

| Maiwenn Alix

ALBUMS POUR ENFANTS

Mon chien a des plumes

| écrit par Susan McElroy

La ferme riquiqui | Julia Donaldson

La milléclat dorée | Benjamin Flouw

Dans la grande forêt | Jeanne Boyer

Le lapin, la nuit et la boîte

à biscuits | Nicola O'Byrne

Mes p'tits contes de Bienne

et du Jura bernois

COURTELARY

Cours de taille des arbres fruitiers

Le cours de taille annuel de la société d'arboriculture aura lieu le samedi 29 février. Le rendez-vous est fixé à 13h15 sur la place de parc de l'école de Courtelary. Le cours est ouvert à tous, membres ou non de la société. Une petite participation

de 5 francs sera demandée aux non-membres. Les personnes qui souhaiteront mettre la main à la pâte se muniront d'un sécateur et éventuellement d'une scie égoïne. | *rf*

Renseignements au 032 943 12 30

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Colette Evard a fêté ses 90 ans

Mercredi dernier, à la Résidence Les Fontenayes de Saint-Imier, on a fêté les 90 ans de Colette Evard, en présence de sa famille, des résidants et des représentants de la commune de la Ferrière



Les parents de Colette habitaient en France non loin de la frontière suisse. Sa maman était d'origine française, son papa d'origine suisse. Afin

d'obtenir la nationalité de son papa, Colette est née à Genève le 24 février 1930.

Colette a vécu son enfance en France et a connu la guerre

à l'âge de 9 ans. En raison du danger que cela représentait, sa famille est venue s'installer dans la région de Sigriswill en 1944, son papa y ayant sa

parenté. Colette a travaillé dans une famille durant cette période, s'occupant des enfants avant de venir habiter à la Ferrière. Puis elle a été employée dans une entreprise horlogère de la Chaux-de-Fonds.

C'est en allant chanter au chœur mixte du village qu'elle a fait connaissance avec Robert Evard, fermier, avec qui elle s'est mariée en 1951. De leur union sont nés 4 enfants, dont un décédé suite à un accident en 1973. Une douloureuse épreuve à traverser. Les enfants étant devenus adultes, le couple partait quelques fois avec ceux-ci en voyage, entre autre en bord de mer, que de belles découvertes! En dehors des travaux qu'elle menait à bien dans son ménage, pour sa famille, aux écuries et autres Colette avait deux passions:

D'abord son jardin, où elle cultivait avec grands soins fleurs et magnifiques légumes et puis le tricot qui lui permettait de faire des vêtements pour sa famille.

Suite à des problèmes de santé, Colette et son mari sont venus s'installer aux Fontenayes au printemps 2019 où une nouvelle épreuve l'attendait puisque Robert décédait le 19 octobre.

Colette Evard aime sortir avec l'animation et surtout rester tranquillement dans sa chambre à lire tous les après-midis. | pl

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Sacs poubelle gratuits pour les familles

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent une aide annuelle aux familles. Celle-ci se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (né depuis 2005) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres. Pour deux enfants, la famille reçoit 30 sacs de 35 litres respectivement 40 à partir du troisième enfant.

Toutes les personnes qui peuvent bénéficier de cet avan-

tage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, au guichet de la caisse municipale, rue Agassiz 4, 2^e étage.

Sont inclus dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance en 2020 ainsi que celles qui s'établiront en cours d'année dans la commune. | cm

Rue des Jonchères: reprise des travaux

Entamés en octobre dernier, les travaux de remplacement du câble électrique basse tension reprennent à partir du lundi 2 mars prochain dans le secteur ouest de la rue des Jonchères. Des restrictions de circulation sont prévues durant un mois.

Le secteur touché par l'intervention des Services techniques se situe entre les deux carrefours avec la rue des Fleurs et la rue de la Brigade. Cette année, ce sont les trottoirs des bâtiments sis Passage d'Erguël 2, 4 et 6, les raccordements du bâtiment de la rue des Jonchères 14 ainsi que la partie aval de la rue des Fleurs qui sont concernés.

Afin d'assurer le bon déroulement du chantier, il est inter-

dit de parquer dans la zone des travaux, à la rue des Jonchères, à partir du 2 mars. La circulation n'est par ailleurs autorisée que d'est en ouest entre les rues de la Brigade et des Fleurs.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation mise en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension et de leur patience. | cm

Réclame

FSG

Saint-Imier

parent enfant
mercredi
09h05 - 09h50

jeunesse mixte 1-2
vendredi
17h45 - 19h00
18h45 - 20h00

enfantine
mardi
17h50 - 18h50

dames volley
mardi
20h15 - 22h00

athlétisme
lundi
18h00 - 19h30

dames gym
jeudi
20h00 - 22h00

après complet
lundi
18h00 - 20h00

séniors
vendredi
20h00 - 22h00

mardi
19h00 - 20h00

mercredi
17h00 - 20h30

rens. www.fsg2610.ch

Les Quatre Bornes

Parc éolien bicantonal Sonvilier/BE Val-de-Ruz/NE

Pour vous démarquer en un...

clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Création de stand

Campagne publicitaire
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

Sonvilier: informez-vous demain sur notre avenir énergétique

Une jeunesse énergétiquement engagée invite la population



Energies: voir loin, rester proche, l'association de jeunes fondée voici un mois à Sonvilier, propose demain samedi sa première manifestation publique. Sur la place devant le collège, elle tiendra un stand d'information et de rencontre où elle invite chaleureusement la population locale et régionale.

Connaître et se faire connaître

Pour la toute jeune association, forte aujourd'hui

d'une bonne quarantaine de membres, il est temps cette fin de semaine de rencontrer ses concitoyens et de partager ses convictions, d'expliquer à tout un chacun les racines de cet engagement. Pour sensibiliser les habitants de la région, de tous âges, à leur avenir énergétique proche, le nouveau groupement présentera publiquement des panneaux explicatifs consacrés au projet de parc éolien des Quatre Bornes, dessiné sur un terri-

toire de hauteur touchant deux communes contiguës, la nôtre donc et celle de Val-de-Ruz.

Des photos-montages seront également affichés en grand format. Et les membres de l'association seront présents pour répondre à toutes questions, concernant leurs convictions d'une part, le volet technique du parc d'autre part. Dans ce dernier domaine, ils seront épaulés par des spécialistes, histoire de coller exactement à la réalité du projet, qu'elle

soit énergétique, économique, paysagère notamment, ainsi qu'aux tenants et aboutissants de l'exploitation du vent pour fabriquer une énergie propre, parfaitement complémentaire à celle que propose le secteur photovoltaïque.

Quant à leurs convictions, les porteurs de *Energies: voir loin, rester proche* partageront, expliqueront et transmettront les raisons de leur engagement pour sauver tant que se peut encore le climat de notre

Planète, pour limiter enfin et drastiquement les émissions de CO₂, pour tous ensemble construire un avenir régional viable.

Une ambiance conviviale baignera cette action, avec pâtisseries maison et thé de saison servis gracieusement à tous par la jeune association. | *cm*

Devant le collège de Sonvilier
Samedi 29 février de 10h30 à 15h
Invitation très large et très cordiale

SONVILIER
AVIS OFFICIELS

Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le mardi 10 mars.

Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | *cm*

Nouveaux horaires

L'ouverture du guichet du bureau communal est modifiée comme suit dès la semaine prochaine:

- Lundi et mercredi de 8h à 12h
- Mardi et vendredi fermé
- Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

| *cm*

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

LA ROSERAIE

Découverte de l'Amazonie



Mercredi 19 février à 17h, La Roseraie a verni sa nouvelle exposition *Amazonie Beauté et Tradition*, photographiée par Sébastien Sintz.

Ce dernier est horticulteur et se passionne pour la photographie, la vidéo, et l'astronomie. La musique ne le laisse pas non plus indifférent. Il joue de la trompette depuis 32 ans à l'Union instrumentale de Cernier et utilise ses deux chaînes Youtube pour diffuser ses productions.

Enfin, Sébastien Sintz s'implique aussi au sein d'une association qui a pour but de sensibiliser les citoyens de la région au combat que mènent les

indigènes d'Amazonie contre la déforestation.

Par ses photographies, il va vous faire découvrir les Puyana, peuplade colorée, au travers de leur beauté et de leurs traditions. Tout en constatant que dans la simplicité de leur quotidien, ils se sont fait voler leurs terres.

Pour La Roseraie, toutes nos expositions de photographies et de peinture sont une de nos façons d'impliquer les familles à la vie de la résidence.

Cette exposition est ouverte au public jusqu'au 30 juin, 7 jours sur 7, de 9h à 17h (entrée libre). | *cs*

ESPACE NORDIQUE DE L'ERGUËL

Le parc éolien des Quatre Bornes n'oublie pas les skieurs

La réalisation du parc éolien des Quatre Bornes n'empêchera nullement la pratique du ski de fond et de la raquette à neige dans le périmètre de L'Echelette (BE) et de la Joux-du-Plâne (NE). L'Espace Nordique de l'Erguël (ENE) a signé en décembre 2017 une convention de collaboration en toute bonne intelligence avec les développeurs d'un projet actuellement mis à l'enquête publique auprès des communes de Sonvilier, jusqu'au 3 mars, et de Val-de-Ruz, jusqu'au 9 mars, avec le plein soutien des autorités.

L'accord vise à pérenniser le réseau des pistes, à améliorer certains passages, pour apporter une meilleure information aux sportifs qui apprécient la région pour pratiquer leur activité physique favorite. Une à deux webcams, pour voir les conditions météorologiques en temps réel, et des panneaux d'information sur les dangers, incluant de possibles chutes de branches et d'arbres ou de givre venant des éoliennes, seront à disposition à plusieurs endroits.

Garantir les pistes

Pour répondre à certaines inquiétudes, Greenwatt et la société à responsabilité limitée (sàrl) Eoliennes de la Joux-du-Plâne (EDJPE) se sont engagées à garantir l'existence et le bon fonctionnement du réseau des pistes de ski de fond du Centre nordique Bugnens-Savagnières, sur la base des expériences recueillies à Mont-Crosin notamment. Les adeptes du ski de fond et de la raquette n'ont aucun souci à se faire: l'offre ne disparaîtra pas en raison de la présence d'éoliennes dans le périmètre. Seules quelques corrections

minimes des tracés sont à prévoir. Elles sont déjà planifiées dans le détail, les frais y relatifs étant pris en charge par la future société d'exploitation du parc. Concrètement, tous les emplacements des éoliennes sont définis pour assurer la cohabitation entre la production d'une énergie renouvelable et la pratique de loisirs en pleine nature.

Des zones tampons sont prévues, avec des éoliennes équipées de pales chauffantes de la dernière génération pour éviter une possible projection de glace en cas de givre. L'ensemble du dispositif n'a pas été laissé au hasard. Il est le fruit d'une discussion approfondie entre les parties.

Gagnant-gagnant

Il s'agit aussi de faire baisser les frais d'exploitation du matériel d'entretien des pistes, grâce à une utilisation commune de la dameuse entre l'ENE et Greenwatt. Bref, l'accord se veut à l'image du projet de parc éolien, à savoir un projet rassembleur avant tout, avec sa dimension endogène englobant deux communes (Sonvilier et Val-de-Ruz), deux vallées et deux cantons.

Les lieux offrent des itinéraires entre les cantons de Berne et de Neuchâtel. Les pistes de ski de fond du Centre nordique sont préparées tant pour le style classique que pour le skating. Depuis les Bugnens ou les Savagnières, deux mènent aux Quatre Bornes et à Derrière-Pertuis. Une liaison est proposée avec la Vue des Alpes. Il y a aussi la Traversée du Jura Suisse (TJS), qui relie sur 163 km Les Bugnens à La Cure (F), près de Saint-Cergue (VD).

| *espace nordique de l'erguël*



Réclame

imprimerie
bechtel sa

2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

Procès-verbal du Conseil général



Séance ordinaire tenue le 17 février 2020 à 19h 30 à l'Auditorium du CIP

Président: Maire Raphaël, PLR
Secrétaire du procès-verbal: Houlmann Lorrie,
secrétaire de chancellerie

Le président ouvre cette première séance ordinaire du Conseil général de l'année 2020. Il salue la présence des membres du Conseil municipal, de la presse et du public. Il prononce les quelques paroles suivantes: «Je remercie la présence de chacun et salue S. Lauber pour sa première séance au sein du Conseil général».

1. Appel

L'appel auquel procède Marc Nussbaumer, PS, secrétaire, fait constater la présence de 37 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 19.

Les membres du Conseil municipal sont tous présents.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne ensuite connaissance de l'ordre du jour:

- Appel
- Approbation de l'ordre du jour
- Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019
- Réponses aux interpellations présentées en séance du 18 novembre 2019
- Réponses aux petites questions présentées en séance du 18 novembre 2019

I. Décisions

- Commission de l'Action sociale, nomination de Jean-Charles Juillard, UDC
- Règlement sur les écoles, révision
- Rapport 2019 de la commission de gestion

II. Projets en cours du Conseil municipal

- Informations

III. Divers

- Résolutions
- Motions – postulats
- Interpellations
- Petites questions
- Correspondance au Conseil général
- Décompte final du crédit d'engagement de 168967 fr. 70 TTC destiné au remplacement du véhicule porte-outils au service des Travaux publics
- Décompte final du crédit d'engagement de 180000 fr.

TTC destiné au remplacement du ring dans la Zurich Arena, décompte final

- Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

4. Réponses aux interpellations présentées en séance du 18 novembre 2019

Daniel Chaignat, Groupe Débat (Extension de la zone 30 km/h sur toute la rue de la Printanière)

Christophe Gagnebin, CM: Le Conseil municipal est disposé à confier à la / aux commissions com-pétentes le soin d'étudier la limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la rue de la Printanière, voire d'étendre cette limitation aux rues perpendiculaires. Cet examen pourra se dérouler parallèlement aux réflexions actuellement menées sur les suites concrètes à donner au rapport CITEC établi consécutivement à la motion «Tous à pied à l'école» acceptée par le Conseil général. Il importe toutefois de rappeler qu'une telle limitation est soumise à l'autorisation des services cantonaux compétents. Elle implique notamment la généralisation de la priorité de droite et le marquage spécifique des routes aux croisées. On peut notamment

s'interroger sur la pertinence de la suppression du signal «STOP» à la hauteur de la rue de l'Industrie, laquelle pourrait au contraire contribuer à accélérer le trafic descendant. Par ailleurs, l'extension aux routes perpendiculaires exigerait sans doute une étude plus vaste et une planification à l'échelle de l'ensemble du territoire communal, telle que celle qui avait été menée en son temps et dont le Conseil général avait finalement rejeté les propositions en sa séance ordinaire du 27 juin 2011.

L'interpellateur se déclare «presque satisfait».

5. Réponses à une petite question présentée en séance du 18 novembre 2019

Aucune petite réponse n'est à apporter.

I. Décisions

6. Commission de l'Action sociale, nomination de Jean-Charles Juillard, UDC

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par la fraction UDC, le Conseil général nomme Jean-Charles Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission de l'Action sociale avec effet immédiat, en remplacement de Beat Scheidegger, UDC, démissionnaire à l'unanimité.

Le président remercie Charles Juillard pour sa disponibilité.

7. Règlement sur les écoles, révision

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

Pour le Conseil municipal, Carine Bassin, précise que toutes les informations sont dans le message.

Le président laisse la parole aux rapporteurs de groupe.

Olivier Cuche, UDC, déclare que sa fraction préavise négativement la révision.

Par la voix de Myriam Tellenbach, le PLR préavise favorablement la modification de statut.

Jan Muggli, PEV, annonce que sa fraction est favorable à la révision partielle du règlement.

Vital Gerber, Groupe Débat, préavise favorablement la révision partielle.

Ismaël Favre, PS, déclare sa fraction également favorable.

Le président demande aux conseillers généraux de se présenter lors de prise de parole.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Olivier Cuche, UDC, propose un amendement sur l'art. 22, l'ajout d'un point c): «tous les élèves dont le trajet scolaire est considéré comme inacceptable pour d'autres raisons».

Le président propose le débat sur l'amendement déposé par la fraction UDC.

Cristian Hasler, PS, estime que ce texte demanderait plus d'explications, la tournure de phrase n'est pas compréhensible. Il faudrait être plus précis.

Olivier Cuche, UDC, indique que cette phrase n'a pas été inventée, car elle a été reprise du site de la Direction de l'instruction public et de la culture du Canton de Berne. Il n'y a pas que le trajet qui fait partie de ces possibilités. La décision peut être prise par la commune mais le dernier mot revient à l'inspection scolaire. Si un parent estime que son chemin est inacceptable, la commune et l'école peuvent prendre contact avec différents services dont la police cantonale pour la sécurité ou l'éducateur de la police cantonale pour les écoles mais la décision définitive revient à l'inspecteur scolaire.

Carine Bassin, CM, ajoute que le Conseil municipal a défini «qu'inacceptable» représentait 45 minutes le matin et 30 minutes à midi. C'est pour cette raison qu'il n'a pas été rajouté «d'autres choses». Au vu de la configuration de Tramelan, il est compliqué d'imaginer des trottoirs pour certaines fermes isolées par exemple.

Olivier Cuche, UDC, précise que cela est une jurisprudence et donc une décision du Tribunal fédéral.

Cristian Hasler, PS, indique que cette phrase paraît vague et devrait être retravaillée. Le texte n'est pas assez clair pour être intégré dans le règlement.

Le président passe au vote l'amendement de la fraction UDC qui sera confronté à la proposition du Conseil municipal actuelle.

Au vote:

- l'ajout du point c) proposé par la fraction UDC: 10 voix favorables
- le maintien du texte comme proposé par le Conseil municipal: 17 voix favorables
- absents: 10 voix

Le président, informe que l'article 22 reste inchangé.

Le président cède la parole à Vital Gerber, Groupe Débat.

Vital Gerber, Groupe Débat, propose l'amendement dont la teneur est la suivante:

Art. 14.

Il suggère de modifier «les deux conseils de parents» par «le conseil des parents» au singulier.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote la modification proposée par Vital Gerber, Groupe Débat.

Au vote, l'amendement de Vital Gerber, Groupe Débat, art. 14 est accepté à l'unanimité.

Le président cède à nouveau la parole à Vital Gerber, Groupe Débat.

Vital Gerber, Groupe Débat, propose à nouveaux deux amendements dont la teneur est la suivante:

Art. 16, al. 1:

La suppression du mot «enfantines»: «Le conseil des parents est formé de tous les représentants de classes enfantines, du cycle primaire et du cycle secondaire du 1^{er} degré».

Art. 16, al. 2

Abroger l'article 16, al. 2: «Le conseil des parents du cycle de l'enseignement secondaire du 1^{er} degré est formé de tous les représentants de classe du cycle secondaire».

Le président passe ensuite au vote les amendements susmentionnés:

Au vote, l'amendement de Vital Gerber, Groupe Débat, la modification de l'art. 16, al. 1 et l'abrogation de l'art. 16 al. 2 sont acceptés à l'unanimité.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote les modifications du règlement sur les écoles.

Au vote, le Conseil général, accepte à 35 voix favorables, 1 voix défavorable et 1 abstention le règlement sur les écoles, avec les amendements apportés, sous réserve du référendum facultatif.

8. Rapport 2019 de la commission de gestion

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au rapporteur de la commission de gestion, son président

Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a
Toute l'année: taux préférentiel 0.200%

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Sébastien Wyss, PLR. Ce dernier rappelle les grandes lignes du document.

Le président cède ensuite la parole aux rapporteurs de groupes.

Par leurs porte-paroles respectifs, l'ensemble des groupes acceptent le rapport de la commission de gestion 2019 avec remerciements à la commission de gestion.

Le président passe les points du rapport en revue.

Le président ouvre la discussion.

Marc Sifringer, PS, s'interroge sur la surveillance après les rapports et suggestions émises par la commission de gestion. Il se demande si l'on tient compte de leurs avis.

Sébastien Wyss, PLR, répond que la commission de gestion vérifiera une année ou deux ans plus tard si le nécessaire a été fait.

La parole n'étant plus demandée, le président fait procéder au vote.

Au vote, le Conseil général, à l'unanimité, accepte le rapport 2019 de la commission de gestion.

Le président remercie la commission de gestion pour son travail.

II. Projets en cours du Conseil municipal

9. Informations

M. le maire donne connaissance des états généraux 2020: «Le budget 2020 a été fortement contesté alors que la COFI et le CM le recommandaient au CG. Séance qui s'est tenue le 18 novembre 2019. Lors de cette séance il a été admis de mettre en place des états généraux. On sait qu'un budget est prévisionnel. On sait aussi que les comptes sont généralement bien meilleurs que ne le laissait présager le budget qui, soit dit en passant, est établi on ne peut plus prudemment. En parallèle on constate année après année que notre marge financière s'ameunisse... le Conseil municipal a déjà pris des mesures et s'est engagé à serrer encore davantage les boulons... Je pense là notamment au plan d'investissement qui est descendu sous la barre de 3 millions. Et une attention accrue également pour ce qui est des crédits additionnels. L'intention du Conseil municipal est, malgré cela, et bien évidemment, d'ouvrir les débats au travers d'états généraux. Ce avec différentes pistes à traiter. Ces états généraux doivent impérativement se tenir sur le premier semestre de l'année. Ils devraient réunir des représentants des différents partis siégeant au CG afin de définir les contours de la démarche. Pour ce faire un premier contact sera établi avec les différents présidents de fraction, ceci tout prochainement... Le Conseil général sera bien entendu tenu informé de la suite des opérations».

André Ducommun, CM, donne les informations suivantes: «Suite à la présentation de l'expertise des polluants par l'entreprise GVM, il s'avère qu'une moisissure dite aspergillus fumigatus a été détectée dans les caves et les bureaux du rez-de-chaussée. Cette moisissure peut être responsable d'infections sévères chez l'homme. Les personnes immunodéprimées présentent un risque plus élevé de développer des infections pulmonaires liées à cette moisissure. Elle peut également déclencher des réactions allergiques chez les personnes en bonne santé». Des travaux d'assainissement ont été entrepris.

Le président cède ensuite la parole à Karine Voumard, CM, qui donne les renseignements suivants concernant le dicastère de l'Action sociale: «La Charte sur l'aide sociale suisse a été signée et est disponible sur le site internet au nom de la commune de Tramelan: <https://chartasozialhilfe.ch/fr/soutien/particuliers>.

1. Le paysage de l'accueil extra-familial subit une profonde mutation dans le canton de Berne. Le 13 février 2019, le Conseil exécutif a décidé d'introduire le système des bons de garde d'ici à 2021. L'actuel système de subventionnement des places en crèche sera supprimé. Dès janvier 2021, le canton financera l'accueil extra-familial et la prise en charge des enfants en âge préscolaire uniquement par le biais de bons. Les communes qui remettent des bons de garde peuvent porter à la compensation des charges les dépenses qui en découlent, déduction faite d'une franchise de 20%.
2. Le Conseil municipal de Tramelan a décidé de mettre en place le système des bons de garde dès le 1^{er} août 2020, à l'instar de nombreuses communes du Jura bernois. Il a également décidé de ne pas limiter le nombre de bons de garde distribués aux habitant(e)s de la localité.

Nous ne disposons jusqu'à maintenant pas encore de toutes les informations pour établir notre propre organisation interne et notre règlement. Le règlement sera donc proposé pour approbation au Conseil Général du mois d'avril, d'ici là nous aurons donc engagé une personne à 20% pour octroyer ces bons de garde, un courrier sera envoyé aux parents concernés et une séance d'information sera organisée au CIP pour les parents intéressés. Je vous demanderai donc d'excuser d'ores et déjà le planning qui se fera en parallèle avec la libéralisation des premiers bons de garde pour les parents qui en bénéficient déjà, en vue d'une application formelle dès le 1^{er} août 2020».

Mathieu Chaignat, CM, diffuse quelques clichés sur les sources d'eau de Tramelan. Il explique que deux étudiants de l'EPFL ont fait une étude au sujet de l'utilisation future des sources communales abandonnées. Il en ressort que la source «Les Benez» continuera de couler en direction de la Trame. La source du «Moulin Brûlé» quant à elle ravitaillera la Trame. La source de «Batanvaux» pourrait être utilisée pour l'embellissement, par exemple l'alimentation d'une fontaine. Le Canton de Berne souhaite leur fermeture à terme dans une perspective de 10 à 15 ans.

III. Divers

10. Résolutions

Aucune résolution n'a été déposée.

11. Motions – postulats

Aucun texte n'a été déposé.

12. Interpellations

Le président laisse la parole aux interpellations. Il rappelle que ces interventions se font par écrit.

✉

Jan Muggli, PEV, dépose l'interpellation suivante: «A Tramelan, l'école à journée continue, ci-après EJC, et la crèche sont situées à la rue Albert-Gobat 19. De plus, une seconde partie des

locaux de l'EJC se trouve à la rue de la Paix 15. Concrètement, les élèves fréquentant l'école de la Printanière et celle des Dolaises traversent la rue de la Paix pour se rendre à l'EJC. Par la configuration des locaux de l'EJC étant situés des deux côtés de la route, la traversée de la rue de la Paix entre les deux bâtiments se fait fréquemment par les écoliers et le personnel. Par ailleurs, les parents qui amènent et viennent chercher leurs enfants à l'EJC ou à la crèche traversent également cette route.

A ce jour, plus d'une centaine d'enfants fréquentent l'EJC et sont donc concernés par ce trajet non sécurisé, ceci sans compter les enfants inscrits à la crèche. La rue de la Paix est limitée à 50 km/h et les automobilistes ne sont en rien avertis de la présence d'enfants sur la chaussée. En outre, il n'y a pas de visibilité ni pour les enfants, ni pour les automobilistes du fait qu'il y a des places de parc juste en face du portail de l'autre côté de la route.

A la suite de la motion «Tous à pied à l'école!» acceptée sous forme de postulat, le bureau Citec a remis au début de l'année 2019 un rapport intitulé «Plan de mobilité scolaire Tramelan – Les Reussilles» proposant une série de mesures de sécurisation qui devraient être mises en œuvre. Malheureusement, le passage de la rue de la Paix n'a pas été mentionné dans le rapport. Mais le groupe de travail concerné a, de son côté, relevé l'importance de la sécurisation du passage à la rue de la Paix, d'autant plus que ce passage s'intégrerait complètement dans la logique du rapport.

Dans ce contexte, nous interpellons le Conseil municipal pour savoir quelles mesures de sécurité il compte mettre en place sur le passage entre les deux bâtiments hébergeant l'EJC à la rue de la Paix, tout en suggérant que soient rapidement placés les signaux «Attention Enfants» à proximité de ce passage, comme c'est le cas aux abords des écoles, des places de jeux, etc. Dans le cadre du Plan de mobilité scolaire, d'autres mesures comme une réduction de la vitesse sur ce tronçon, un passage pour piétons jaune officiel ainsi que la suppression des places de parc gênant la visibilité pourraient également être étudiées».

✉

Daniel Chaignat, Groupe Débat, dépose l'interpellation suivante: «Les demandes pour la sécurité des enfants, cyclistes et piétons en général se multiplient ici au Conseil général et dans les conversations au village. Cela indique que nous avons un besoin urgent d'une vision globale et générale des mesures à prendre pour la sécurité en général et pour favoriser la mobilité douce en particulier. Suite à une motion déposée par notre groupe lors de la précédente législature, le groupe CITEC a élaboré un rapport où de multiples mesures sont proposées. Où en est-on avec ce rapport? Peut-on en avoir connaissance? Afin d'assurer une meilleure sécurité et favoriser la mobilité douce, le Conseil municipal est-il prêt à passer du concept à la réalisation? Peut-il nous donner un calendrier des mesures tirées du rapport CITEC à prendre en priorité et à long terme? Serait-il prêt à relancer le projet de zone 30, du moins dans certains secteurs?»

13. Petites questions

Le président cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

✉

Jean-Philippe Joubert, PS, fait constater que le bas-côté refait en terre sur la route du Jeanbrenin est dangereux pour la circulation en raison de la formation de trous et de boue survenue suite aux pluies automnales. Il demande s'il est envisagé de le refaire et s'il est possible de ne pas reproduire le même problème en le reconstruisant en dure et non en terre.

Mathieu Chaignat, CM, répond qu'il est possible de le construire en pierre mais ceci est autant problématique que de le faire en terre. Les accotements ne sont pas faits pour un trafic dense. Une étude est en cours avec la Commune de Corgémont car celle-ci est aussi concernée par cette problématique. En fonction de l'évolution de la situation, des mesures seront prises.

14. Correspondance au Conseil général

Le Président fait part d'une invitation à la remise des diplômes du CEFF santé social.

15. Crédit d'engagement de 145967 fr. 70 TTC destiné au remplacement du véhicule porte-outils au service des Travaux publics, décompte final

Mathieu Chaignat, CM, donne connaissance du contenu du message relatif à cet objet, en relevant que le coût effectif total de l'acquisition s'est élevé à 168967 fr. 70 TTC par rapport au crédit d'engagement de 145967 fr. 75 TTC accordé par le Conseil général le 24 septembre 2018, soit un crédit non utilisé de 22999 fr. 95.

16. Crédit d'engagement de 153568 fr. 15 TTC destiné au remplacement du ring dans la Zurich Arena, décompte final

André Ducommun, CM, donne connaissance du contenu du message relatif à cet objet, en relevant que le coût effectif total des travaux s'est élevé à 153568 fr. 15 TTC par rapport au crédit d'engagement de 180000 francs TTC accordé par le Conseil général le 28 janvier 2019, soit un crédit non utilisé de 26431 fr. 85.

Au nom du Conseil général

Le Président: Raphaël Maire

Le Secrétaire du procès-verbal a.i.: Lorrie Houlmann

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Clin d'œil à l'histoire

Tramelan se souvient de son passé horloger. Dès à présent, la localité possède un chemin piétonnier auquel un nouveau nom marqué du passé a été attribué. Le mercredi 19 février, le service communal de la voirie a apposé deux plaquettes baptisant ce chemin en pavés rénové *Chemin de la Symbol*. Il relie du sud au nord la Grand-Rue à la rue du Crêt-Georges. Il est coincé entre le bâtiment Grand-Rue 88 et les immeubles Crêt-Georges 24 et 26. Aucun bâtiment ne sera rattaché à cette nouvelle nomination d'axe. Pourquoi ce nom? La *Symbol Watches* a été une manufacture horlogère sise dans le bâtiment actuel de la Grand-Rue 88. Fondée en 1880, l'existence de cette

entreprise est attestée par les archives communales jusqu'en 1954, alors en activités sous le nom d'Edmond Mathey SA, «Spécialités: montres, ancre de 3% à 12", or, argent, acier, chromé, montres éanches» (sic). L'atelier *Symbol Watches* travaillait à priori surtout pour le marché américain, Nord et Sud. Ce passage piétonnier est certainement assez ancien. Il longeait l'ancienne limite communale entre les deux anciennes communes de Tramelan-Dessus et Tramelan-Dessous. Il se prolongeait bien au-delà de son tronçon actuel et était appelé chemin de la Combe-Aubert, nom repris ensuite pour une autre rue. Du reste, ce passage qui n'a jamais eu de nom officiel

a été appelé parfois *Chemin de la coopérative* ou *Chemin des Bornes*. Le chemin des Combes et les Epaveillers, le chemin des Combes et le chemin de la Symbol ont des similarités. Les trois sont raides et perpendiculaires à la pente. Les trois donnaient accès à l'une des parties du village de Tramelan-Dessous, à la montagne et aux pâturages en traversant la partie réservée aux cultures. D'importants travaux de réfection des réseaux souterrains ont été menés dans l'emprise dudit chemin et sa surface en pavés magnifiquement remise en état. En redonnant vie à la *Symbol Watches*, le Conseil municipal a tenu à rappeler le passé horloger prolifique de la localité. | cm



Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants pour les manifestations suivantes: Chambre d'agriculture du Jura bernois, assemblée générale, vendredi 28 février: Pierre Sommer. FCTT, soirée de soutien, samedi 29 février, 19h: Philippe Augsburger. Fondation Gobat, conférence «Surveillance des votations et élections, l'expérience de l'OSCE», Moutier (Société'halle), mercredi 4 mars, 18h30: Philippe Augsburger. Rencontre culturelle Bienne – Seeland – Jura bernois 2020, musical thriller *Sweeney Todd*, Bienne (théâtre municipal), dimanche 15 mars, 17h: Carine Bassin. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

AVIS MORTUAIRE

*Look at the stars,
Look how they shine for you.*
Coldplay

Après avoir courageusement combattu sa maladie pendant deux ans, elle s'est endormie paisiblement et sans souffrance.

Ivana Schwab – Pobudová

14 juin 1990 – 21 février 2020

Tu nous manques beaucoup !

Michel Schwab et Liam
Veronika et Ladislav Pobudovych
Martin Pobuda et Alzbeta Maliková
Veronika et Hans-Ulrich Schwab-Haas
Angela et Matthias Gerber-Schwab et Samuel
Famille et amis

Michel Schwab
Mitteldorf 13
3283 Kallnach

Selon le désir d'Ivana, les funérailles et l'enterrement auront lieu dans le cercle familial le plus proche à Unín en Slovaquie.

AVIS MORTUAIRE



Le comité et l'ensemble des membres
du Ski-Club Saint-Imier
ont le profond regret de faire part du décès de

Nathalie Scheidegger

Epouse de notre dévoué caissier Pierre Scheidegger,
et maman de Méline notre membre OJ.

Nous présentons à l'ensemble de la famille
nos sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

*Je lève les yeux vers les montagnes,
d'où me vient le secours.
Je repose en paix parmi elles,
pour l'éternité.*

C'est dans la tristesse que nous faisons part du décès de

Madame**Elisabeth Aegerter-Moser**

qui s'est endormie paisiblement, entourée de sa famille, dans sa 88^e année.

Ses enfants : André et Martine Aegerter-Monbaron
Pierre Aegerter
Liliane et Laurent Bühler-Aegerter

Ses petits-enfants : Héloïse et Guillaume
Yann
Lauranne

ainsi que les familles parentes et amies.

Adresse de la famille : Aegerter André
Rue du Soleil 46
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Saint-Imier, le 19 février 2020§

Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS MORTUAIRE



Les autorités communales et le personnel de la commune de
Saint-Imier ont le regret et la tristesse de faire part du décès de

Madame**Nathalie Scheidegger Diener**

Employée administrative de la Municipalité en poste
depuis le 1^{er} avril 1997.

Nous nous associons à la douleur de la famille
et des proches et leur présentons nos sincères condoléances
ainsi que notre profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

*Le malheur de l'avoir perdue ne doit
pas faire oublier le bonheur de l'avoir connue*

Profondément touchée par les témoignages
de sympathie, d'affection et les dons reçus
lors de son deuil, la famille de

**Madame
Liliane Langel**

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa
douloureuse épreuve et les prie de croire à sa vive gratitude et à
sa sincère reconnaissance.

Courtelary, février 2020

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs
délais auprès de
l'Imprimerie Bechtel à Courtelary
bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18

PRO NATURA

A la découverte du castor



Photo: stockvault



Timber! Un arbre est tombé, mais pourtant pas de bûcheron en vue... Serait-ce un coup de vent ou un accident de voiture qui aurait renversé ce végétal? Ou plutôt un discret castor occupé à construire sa hutte? Suis-nous sur les traces de cet animal, constructeur de nos paysages. Une super journée avec le groupe J+N Neuchâtel s'annonce! Nous nous réjouissons de passer cette journée de découverte avec toi!

Participation à partir de 6 ans, équipe-toi de bonnes chaussures, habits bien chauds et adaptés à la météo, un thermos avec du thé chaud, un pique-nique pour midi et un petit encas pour manger dans le train, des jumelles si tu en as, un carnet de terrain et un crayon.

Rendez-vous

Samedi 7 mars à Cressier gare, 11 h 45. La Chaux-de-Fonds gare, 10 h 50, Maïka attend au quai 5 (départ du train à 11 h 02). Sonceboz

gare, 11 h 15, Doina (monitrice du groupe Neuchâtel) attend au quai 1 (départ du train à 11 h 22), Bienne, départ du train à 11 h 50, voie 10 (avec Doina).

Retour

Cressier gare, 16 h. Bienne, 16 h 36 au quai 10 (l'équipe repart tout de suite). Sonceboz, 17 h, voie 2 (l'équipe reste dans le train). La Chaux-de-Fonds, 17 h, quai 5.

| maïka, esther et maiann avec l'équipe du groupe j+n neuchâtel

Prix: 10 francs
Contact: Maïka Jospin, 079 107 25 23
Inscriptions: jusqu'au 4 mars, les assurances sont à la charge des participants, formulaire en ligne: https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public_events/1180
En cas de problèmes lors de l'inscription, merci de contacter Lorenza Marconi jeunes.jurabernois@pronatura.ch

Journée Mondiale de Prière du Zimbabwe

Le 6 mars, la célébration de la Journée mondiale de prière 2020 nous vient du Zimbabwe, l'ancienne colonie britannique de Rhodésie. Sur le thème *Lève-toi, prends ta natte et marche!* (d'après Jean 5: 8), les rédactrices ont écrit une liturgie sur fond de l'histoire de leur pays. Après 37 ans d'un régime de terreur sous Robert Mugabe, des élections démocratiques se sont déroulées en 2018. Même si la situation ne s'est pas vraiment améliorée avec le nouveau président Emmerson Mnangagwa, ces élections représentent un nouveau départ. Les jeunes gens qui ont voté pour la première fois recherchent une voie de paix et de réconciliation. Ils sont soutenus par les églises

qui veulent promouvoir l'éducation à la paix.

Le 6 mars, nous prions tout autour du monde avec les habitants du Zimbabwe pour un avenir de paix dans tous les pays.

Les informations sur la Journée mondiale de prière et sur l'organisation de la célébration 2020 sont disponibles auprès du secrétariat JMP; le matériel peut être commandé à la boutique du site internet www.wgt.ch.

Vendredi 6 mars
Corgémont, salle Paroisse Réformée, 19h30
Tramelan, Eglise Catholique, 19h30
La Ferrière, Temple, 20h
Saint-Imier, Cure Réformée, 20h
Bienne, Eglise Saint-Nicolas, rue Aebi 86, 9h

LA CHAUX-DE-FONDS

Gratter, pincer, frotter, souffler, secouer!

Le comité *Inspirations*, volet culturel des paroisses d'Erguël, organise une activité

Si vous avez les yeux curieux et deux oreilles en état de marche... vous voilà équipé pour venir découvrir l'univers musical de ce passionné de sons qu'est Bill Holden!

Dans des locaux qui fleurissent bon la quincaillerie à l'ancienne, vous pourrez débrancher vos raisonnements cérébraux et vous laisser à résonner de mille sons musicaux produits par autant d'instruments sortis des mains et de l'imagination de l'artiste.

Emerveillement et dépaysement garantis!

Activité gratuite, 8 personnes maximum par visite, pour adulte

et enfant (dès 6 ans et accompagné) intéressés à voir à quoi ressemble un plastisax, un didgeridoo ou un grognebidon!

Une tenue confortable et des pantoufles sont conseillés.

Samedi 7 mars de 13h à 14h30 à La Chaux-de-Fonds, atelier La Sonorie, rue de l'Industrie 20. Si plus de 8 inscriptions, un 2^e atelier aura lieu de 15h à 16h30.

Sur inscription jusqu'au 5 mars auprès de Yolande Mussini, 079 507 26 75.

Rendez-vous à 12h30 à la place de la gare de Saint-Imier pour organiser le covoiturage. | sv

AGENDA

EXPOSITIONS

– Exposition collective *Encres et Aquarelles*, en collaboration avec le Musée de Saint-Imier. CCL, Marché 6, Saint-Imier. Du 7 février au 15 mars. Me à ve de 14h à 17h, sa et di de 14h à 17h

– Exposition des œuvres de Nacereddine Abbassi, CIP Tramelan, jusqu'au 27 mars. Lu à ve de 8h à 20h, sa de 15h à 18h, dimanche fermé. Vernissage 28 février, 18h

– Exposition de dessins de H.J. Moning réalisés entre 2015 et 2020, restaurant de la Clef, Courtelary, du 13 mars au 17 septembre

– Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura, musée de Saint-Imier, jusqu'au 5 juillet

VENREDI 28 FÉVRIER

– Concert des Chambristes, temple de Courtelary, 20h

SAMEDI 29 FÉVRIER

– Soupe aux pois du ski-club, espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 11h

– Match au loto du tir, halle de gymnastique, Courtelary, 20h

– Partage Philo, restaurant du Cheval Blanc, Renan, 10h30-12h

– Concert du Männerchor Eintracht, salle de spectacles, Corgémont, dès 18h30

– Journée d'information *Energies: voir loin, rester proche*, devant le collège, Sonvilier, de 10h30 à 15h

MERCREDI 4 MARS

– Rencontre du groupe Parkinson arc jurassien, école primaire Corgémont, 14h

– Soupe de Carême, cure, Villerert, dès 12h

JEUDI 5 MARS

– Les Récrés du jeudi, projection de film, ancienne école, Vauffelin, 19h

– Soirée SEL de la Suze, cours de danse-aérobic, 19h-20h, marché d'échange et apéritif canadien, 20h-21h, Fleur de Lys 8, Courtelary

VENREDI 6 MARS

– Week-end d'humour CCL, Olivia Moore, salle de spectacles, Saint-Imier

– Match au loto des Amis du Tir, salle polyvalente, Cortébert, 20h

SAMEDI 7 MARS

– Pièce de théâtre *Pouic-Pouic*, par le groupe théâtral de Court, centre communal, Péry, 20h 15

– Week-end d'humour CCL, Jos Houben, salle de spectacles, Saint-Imier

– Carnaval à Orvin

MARDI 10 MARS

– Film-conférence *Légendes d'Ecosse*, cinématographe, Tramelan, 20h

JEUDI 12 MARS

– Spectacle de Blake Eduardo, magicien et comédien, salle de spectacles, Corgémont, 20h

VENREDI 13 MARS

– Spectacle *Comedia Zap*, Le Toit des Saltimbanques, Courtelary, 20h

– Vernissage H.J. Moning, restaurant de la Clef, Courtelary, 18h30

SAMEDI 14 MARS

– Marché à la valise, locaux de l'Armée du Salut, Tramelan

– Carnaval à Péry

– Match au loto en faveur de la course des personnes âgées, salle communale, Sonvilier, 20h

JEUDI 19 MARS

– Les Récrés du jeudi, après-midi jeux et autres activités, ancienne école, Vauffelin, de 14h à 16h

SAMEDI 21 MARS

– Vente de paroisse protestante, centre communal, Péry, dès 11h

Le clin d'œil

Saison des carnivals
 Vente mondiale record de masques



PETITS DEJEUNERS CONTACTS

Bienvenue aux Petits déjs!

Chacun doit franchir ses propres déserts

Dès son enfance et jusqu'à ce jour, Christine Picariello, jeune retraitée habitant dans le Jura bernois, a vécu de nombreux drames et des situations exigeant de sa part une forte volonté de pardonner pour recréer ou créer si possible des relations empreintes d'amour. Un témoignage qui apporte la preuve que le pardon est source de libération.

Mercredi 18 mars, 9h-11h
Maison de Paroisse à Diesse
Garderie gratuite sur place (inscription nécessaire)
Participation de 12 francs
Inscription jusqu'au 16 mars, par téléphone: 032 315 15 92, sms uniquement: 078 715 88 17, ou via le site internet: www.petit-dejeuner-contact.ch

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

ATTENTION: tous les horaires d'ouverture ci-dessous sont les habituels, veuillez vous référer aux articles publiés en pages rédactionnelles lors d'éventuelles ouvertures et fermetures particulières

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ

Du 28 février au 5 mars: Pharmacie-plus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN

Du 28 février au 5 mars: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24, 0900 900 024
 www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN

0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ

0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIÉ
 aide et maintien à domicile,
 soins en diabétologie
 079 439 28 95
 samaidd@bluewin.ch
 www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉ

rue de Jonchères 60
 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
 www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
 Tél. national 0842 80 40 20
 secretariat@sasdbasvallon.ch
 www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20

Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
 www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉ

rue du Midi 6
 Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
 032 941 55 45
 cejare@cejare.ch
 www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
 032 941 55 55
 contact@m-ici.ch
 www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h,
 accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h,
 accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h,
 accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
 espacejeunesse@saint-imier.ch
 www.e-j-e.ch
 @espacejeunesseerguel
 f espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ
www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 3 mars: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 7 mars: 9h45-11h45

FRINVILLIER

Mardi 17 mars: 16h30-17h15

ORVIN centre du village

Mardi 3 mars: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 20 mars: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village

Vendredi 20 mars: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

Mardi 24 mars: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 20 mars: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège

Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIÉ rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi: 9h-18h
Vendredi: 9h-19h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
 032 941 51 41
 bibliotheque@saint-imier.ch
 www.saint-imier.ch/bibliotheque
 Catalogue en ligne: nouveautés

LIVRAIRIE ARTECA

Grand-Rue 32a, 2^e étage, Corgémont
 Livres à emprunter gratuitement, ouverte tous les derniers vendredis du mois.

SONVILIER collège

Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège

Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20

Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY

Grand-Rue 21
 PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)
 LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h
Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionales

032 945 13 13
 welcome@chezcamillebloch.swiss
 www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle

Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14h15
 Leçons ouvertes à tout le monde.

SONCEBOZ

halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
 60 francs/an (étudiantes 30 francs/an)
 ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ

rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet
 responsable, 032 941 51 41
 www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/
 ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
 cip@cip-tramelan.ch
 cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES

chapelle
 Sur réservation, 079 797 33 53
 e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
 Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN au cœur du village
 Ouvert sur demande, entrée libre.
 032 358 18 35, 032 358 17 27
 erwinlehot@bluewin.ch

NATATION

SAINT-IMIÉ

Beau Site 1
Lu: 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**
Mardi: 18h-20h **190 cm**
Mercredi: 16h30-17h30 **120 cm**, 17h30-19h15 **140 cm**
Je: 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**
Vendredi: 18h-21h **190 cm**
Samedi: 9h-11h **140 cm**

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

032 942 44 31
 www.saint-imier.ch/index.php/fr/
 decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 7 et du 8 mars assuré par Jean-Louis Wenger et Magalie Benoit, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Soupe aux pois et démontage:
 29 février et 1^{er} mars

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
 032 485 01 53
 c.faehtdrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
 Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
 032 488 10 30, admin@corgemont.ch
 www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
 Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
 Administration: 032 944 15 13
 Mairie: 032 944 20 71
 Voyer: 079 381 68 60
 contact@cormoret.ch
 www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
 Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
 admin@cortebert.ch
 www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
 Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
 032 944 16 01
 admin@courtelary.ch
 www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
 Rue des Trois-Cantons 20
 2333 La Ferrière, 032 961 12 77
 Secréariat: info@laferriere.ch
 Finances: commune@laferriere.ch
 www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16h-18h
 Métairie des Princes 13
 2723 Mont-Tramelan
 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
 La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
 032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
 administration@orvin.ch
 www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
 Grand-Rue 54, 2603 Péry
 032 485 01 50
 commune@pery-laheutte.ch
 www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages

Claude Sansonnens
 Claudia Lopes
 Coraline Bolle
 Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
 Rue du Collège 5, 2616 Renan
 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
 info@renan.ch, admin@renan.ch
 www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
 Route Principale 1, 2538 Romont
 032 377 17 07
 info@romont-jb.ch
 www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ

Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
 Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
 CP 301
 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
 info@saint-imier.ch
 www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
 Haut du Village 8, 2536 Plagne
 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
 info@sauge-jb.ch
 www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
 Rue des Prés 5
 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
 secretariat@sonceboz.ch
 www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
 Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
 administration@sonvilier.ch
 www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
 032 940 14 86
 – Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
 – Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
 032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
 Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
 www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9h-12h
 Rue Principale 24, 2613 Villeret
 032 941 23 31
 admin@villeret.ch
 www.villeret.ch

Réclame

SOFA à donner

4 places, couleur bleu
 Convertible en lit

Cormoret 032 944 20 18

Délai page utile

LUNDI SOIR

Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Heures d'ouverture
 Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h
 Vendredi: 7h30-12h

Délais de remise des publications
 Sport: lundi soir
 Utile: lundi soir
 Paroisses: lundi soir
 Officiel: mardi 12h
 Rédactionnel: mercredi 9h
 Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
 Sur demande
 ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

EN SALLES 

NIGHTMARE ISLAND

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

BAGHDAD IN MY SHADOW
VENDREDI 28 FÉVRIER, 18 H

reprise.

LE CAS RICHARD JEWELL
VENDREDI 28 FÉVRIER, 20 H
SAMEDI 29 FÉVRIER, 21 H
DIMANCHE 1^{ER} MARS, 17 H

de Clint Eastwood, avec Paul Walter Hauser, Sam Rockwell, Kathy Bates. En 1996, Richard Jewell fait partie de l'équipe chargée de la sécurité des Jeux d'Atlanta. Il est l'un des premiers à alerter de la présence d'une bombe et à sauver des vies. En français. 12 ans. Durée 2h09.

NIGHTMARE ISLAND
VENDREDI 28 FÉVRIER, 22 H 30
LUNDI 2 MARS, 20 H

de Jeff Wadlow, avec Michael Pena, Maggie Q. Dans cette nouvelle interprétation de *Fantasy Island* signée Blumhouse, le mystérieux M. Roark réalise les vœux les plus intimes, pour le plus grand bonheur des invités de son luxueux complexe tropical. En français. 16 ans. Durée 1h50.

PARASITE
SAMEDI 29 FÉVRIER, 18 H

reprise.

L'APPEL DE LA FORÊT
SAMEDI 29 FÉVRIER, 15 H
DIMANCHE 1^{ER} MARS, 10 H

reprise.

EN AVANT
DIMANCHE 1^{ER} MARS, 14 H

de Dan Scanlon. Dans ce film d'animation de Pixar, les deux frères Lightfoot Ian et Barley partent dans une camionnette à la recherche de plus de magie dans leur vie. Ils espèrent ainsi retrouver leur père décédé. En français. Durée 1h42.

LA COMMUNION
DIMANCHE 1^{ER} MARS, 20 H

de Jan Komasa, avec Eliza Rycembel, Thomas Zietek. Daniel, 20 ans, se découvre une vocation spirituelle dans un centre de détention pour la jeunesse. Le crime qu'il a commis l'empêche d'accéder aux études de séminariste. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h55.

MOI, DANIEL BLAKE
AVEC LES PAROISSES RÉFORMÉES
MARDI 3 MARS, 20 H

de Ken Loach, avec Dave Johns, Hayley Squires. Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1h40.

DE GAULLE
MERCREDI 4 MARS, 20 H

de Gabriel Le Bomin, avec Lambert Wilson, Isabelle Carré, Olivier Gourmet. Mai 1940. La guerre s'intensifie, l'armée française s'effondre, les Allemands seront bientôt à Paris. La panique gagne le gouvernement qui envisage d'accepter la défaite. Un homme, Charles de Gaulle, fraîchement promu général, veut infléchir le cours de l'Histoire. En français. Durée 1h48.

THE AERONAUTS
JEUDI 5 MARS, 20 H

de Tom Harper, avec Felicity Jones, Eddie Redmayne. Au 19^e siècle, une pilote de montgolfière et un scientifique s'embarquent dans les airs pour découvrir les secrets du paradis. En français. 10 ans (8 acc.). Durée 1h41.

THIEL LE ROUGE
JEUDI 5 MARS, 18 H

de Danielle Jaggi. Le 4 septembre 1963, un avion de Swissair se désintègre au décollage de Kloten. Dans les décombres, on trouve le portefeuille d'un certain Reynold Thiel, Neuchâtelois inconnu du grand public, mais pas de la police qui a réuni au fil des ans un volumineux dossier sur sa personne. En français. 16 ans. Durée 1h26.

LE VOYAGE DU D^R DOLITTLE
VENDREDI 28 FÉVRIER, 20 H
SAMEDI 29 FÉVRIER, 17 H

de Stephen Gaghan, avec Robert Downey Jr., Antonio Banderas. Après la perte de sa femme sept ans plus tôt, l'excentrique Dr. John Dolittle, célèbre docteur et vétérinaire de l'Angleterre de la Reine Victoria, s'isole derrière les murs de son manoir, avec pour seule compagnie sa ménagerie d'animaux exotiques. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1h41.

SONIC LE FILM
SAMEDI 29 FÉVRIER, 14 H
DIMANCHE 1^{ER} MARS, 17 H

de Jeff Fowler, avec Jim Carrey, James Marsden. Adapté de la franchise de jeux-vidéo phénomène de SEGA, *Sonic le film* mêle aventure et comédie en live-action autour du plus célèbre des hérissons bleus. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1h39.

LA FILLE AU BRACELET
SAMEDI 29 FÉVRIER, 21 H
DIMANCHE 1^{ER} MARS, 20 H
MARDI 3 MARS, 20 H

de Stéphane Demoustier, avec Melissa Guers, Chiara Mastroianni, Roschdy Zem. Lise, 18 ans, vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet électronique, elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie. En français. 16 ans. Durée 1h35.

AU ROYAL À TAVANNES

DARK WATERS
MERCREDI 4 MARS, 20 H

de Todd Haynes, avec Anne Hathaway, Mark Ruffalo, Bill Pullman. Un avocat américain et défenseur de l'environnement, Robert Bilott, a révélé la pollution de l'eau en Virginie par l'entreprise de produits chimiques DuPont, empoisonnant à petit feu les habitants et les animaux de cet état. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h06.

L'APPEL DE LA FORÊT
JEUDI 5 MARS, 20 H

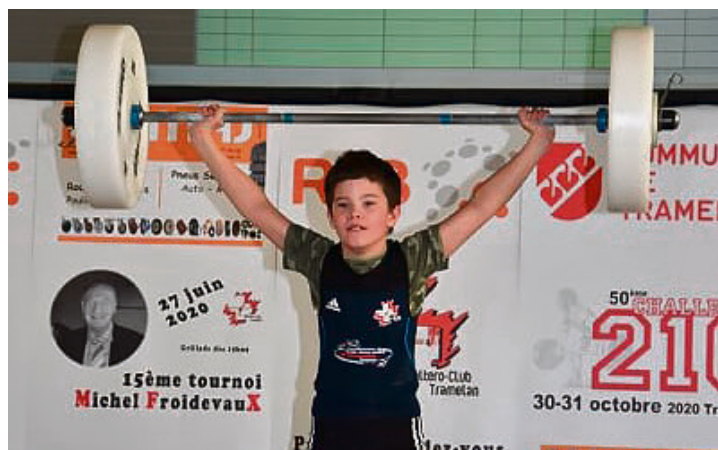
de Chris Sanders, avec Harrison Ford, Omar Sy. Sur le modèle de Jack London : la vie heureuse du chien Buck est bouleversée lorsqu'il est arraché à sa Californie natale et se retrouve dans la nature sauvage et étrangère de l'Alaska, au Yukon, pendant la ruée vers l'or des années 1860. En français. 8 ans. Durée 1h40.



DARK WATERS

HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

Championnats bernois 2020



Ivo Zürcher

Samedi dernier, 27 athlètes se retrouvaient à la salle Juventuti de Tramelan pour y disputer la 68^e édition des Championnats bernois d'haltérophilie.

Yannick Sautebin remporte sans surprise le classement toutes catégories avec 125 kg à l'arraché et 150 kg à l'épaulé-jeté devant le jeune prévoit Antoine Lab et son camarade de club Joël Vuilleumier, qui reprenait la compétition à cette occasion.

Excellente performance de Xavier Chatelain qui bat ses 3 records avec 70 kg soulevés à l'arraché, 95 kg à l'épaulé-jeté et donc un nouveau total olympique.

On notera également les belles performances des jeunes, Dorian Vaucher, Corentin Schwendimann et Ivo Zürcher de Tramelan qui battent leurs records personnels. | vv

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

La volonté était là, mais cela n'a pas suffi

Pour ce dernier match dans l'enceinte de la Tissot Arena de Bienne, les gars de Bohnen espéraient rééditer l'exploit du match aller à Vallorbe. Ils avaient gagné 4 à 8. Et c'est Willy qui ouvrait le score à la 16^e minute en supériorité numérique. Ce but sera le seul inscrit dans ce tiers.

Le tiers médian, les Pérysans réussissaient à augmenter leur score grâce à Alain, mais perdaient ensuite pied et encaissaient 4 buts dont 2 en supériorité numérique. Il est sûr qu'il faudra changer quelque chose en power play la saison prochaine, on ne peut pas continuer comme cela. Score intermédiaire 2 à 4.

Rien n'est perdu, se dit-on car il reste 20 minutes à jouer et seulement 2 buts d'écart, mais seul Jonas réussissait à inscrire un but dans ce tiers et l'adversaire deux. Malgré toute leur bonne volonté, les gars de Boh-

nen n'ont rien pu faire contre un adversaire qui compte dans ses rangs des éléments étrangers et des de la première équipe. Cette rencontre a été prolifique en pénalités, car pas moins de 8 pénalités mineures pour le HC Reuchenette et 20 contre Vallorbe ont été distribuées, les arbitres n'ont pas chômé. Espérons que le dernier match de la saison qui aura lieu à Saint-Imier dimanche 1^{er} mars à 18 h 45, contre Plateau de Diesse, sera plus profitable aux Pérysans.

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch. Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv

Reuchenette – Vallorbe 3-6

Dimanche 1^{er} mars
18 h 45, patinoire d'Erguël, Saint-Imier:
Plateau de Diesse – Reuchenette

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Les Tornades ont accroché le leader

Dimanche dernier, les Tornades se rendaient à Tramelan pour affronter l'équipe de Tavannes qui domine largement le championnat.

Les deux coaches, Oxo et Allan, ont su motiver leur équipe dans le calme, en passant le message de tout donner dans ce match et de jouer dans un esprit sportif et conquérant. Message relayé par le capitaine Craps, de retour aux affaires, donc les Cortés partaient motivés.

C'est Tavannes qui débloquait le compteur à la 18^e minute. Score à la fin du premier tiers: 1-0. Dès l'entame du deuxième tiers, les Tornades encaissaient encore un but, mais montraient une grande volonté. Hugo, à trois reprises essayait de tirer sur le goal de Tavannes, malheureusement sans succès, mais ensuite avec l'aide de Craps, malgré trois coups de canne du goalie qui fit tomber le capitaine, c'est à genou que ce dernier poussa le puck entre

les jambes du gardien et permit de marquer le premier but des Tornades. Trois minutes plus tard, Sven Baumann mettait les deux équipes à 2-2 et Nico Boillat parvenait à 1 minute de la fin du deuxième tiers à donner l'avantage à Cortébert. Score à la fin du tiers médian: 2-3

De retour sur la glace plus motivés que jamais, les Tornades parvenaient encore à marquer le 2-4 par Johan. Les Tavannois renversonnaient alors la situation à leur avantage à 3 minutes de la fin du match, 5-4, mais c'était sans compter un beau numéro de drible de Nico 1 minute plus tard. Score 5-5 dans le temps réglementaire. Aux tirs aux penalties, c'est Tavannes qui remportait la mise en frustrant l'équipe de Cortébert qui tenait la victoire au bout de la canne. | cn

Tavannes – Cortébert 6-5

Dimanche 1^{er} mars
16 h, Saint-Imier: Cortébert – Gurmels

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Demi-finale des playoffs: il y aura match samedi à la Clientis Arena

En sortant vainqueur de l'acte II des demi-finales des playoffs, le HC Saint-Imier ce samedi à 18 h une nouvelle fois les universitaires de Neuchâtel. Pour le quidam ou le supporter imérien présent lors du match de mardi (acte II), cette présence aura permis de mesurer toute la détermination des jaunes et noirs. Aprement disputée, emprunte de rebondissements, cette rencontre a forcément dû captiver l'assistance. Les spectateurs ont obligatoirement vécu toute l'intensité que peuvent apporter les confrontations entre Saint-Imier et Université-Neuchâtel. Le rendez-vous est donc donné pour de nouvelles émotions.

Les U13 Top n'ont pas été trop inquiétés

Les jeunes loups de Johann Duplan se sont offerts une observation d'un peu plus dix minutes avant de passer aux choses sérieuses. C'est le temps qu'il leur a fallu pour prendre un avantage prépondérant sur leurs homonymes de Tramelan. Quatre à rien après deux tiers-temps, le gros du job était réalisé. Mais les Imériens ne se sont pas satisfaits de ce résultat, ils ont continué leur marche en avant pour passer encore trois filets dans l'ultime période. Ce n'est que dans la dernière minute du match que les visiteurs parvinrent à sauver l'honneur.

Les U15 A sur un patin

Avec une petite unité à leur avantage au terme du premier

tiers, les Vadais pouvaient encore espérer un résultat honorable. Mais un coup d'accélérateur des Imériens a vite réduit à néant les espoirs des Jurassiens. D'autant plus que la formation de Michael Ducommun salait l'addition dans le troisième tiers. Et là aussi, ce n'est que dans les dernières minutes de jeu que Delémont-Vallée trouva pour une seule fois le chemin des filets.

Les U17 A s'inclinent aux tirs aux buts

Egalement opposés aux Jurassiens de la capitale, les U17 A d'Evan Vuilleumier n'ont pas eu autant de facilité. Le match fut très serré où peu de buts furent inscrits. Deux partout à la fin du temps réglementaire et c'est aux tirs aux buts que les équipes se sont départagées. La victoire est revenue aux visiteurs qui, sur l'ensemble de la rencontre, ont peut-être bénéficié d'une discipline plus appliquée. Les Imériens avaient pourtant pris l'avantage en deuxième période, mais ils ne furent pas en mesure de la conserver.

Plus d'information sur l'ensemble du club, sur www.saint-imier-hc.ch, le site internet des jaunes et noirs. | gde

1^{er} I. Uni.-Neuchâtel – Saint-Imier 3-2
(½ finale acte I)

1^{er} I. Saint-Imier – Uni.-Neuchâtel 4-3
(½ finale acte II)

U13 Top Saint-Imier – Tramelan 7-1

U15 A Saint-Imier – Del.-Vallée 10-1

U17 A Saint-Imier – Del.-Vallée 2-3

Samedi 29 février

1^{er} ligue 18 h:

Saint-Imier – Université-Neuchâtel

(½ finale acte IV)

U17 A 17 h 30:

Yverdon-les-Bains – Saint-Imier

Dimanche 1^{er} mars

U15 A 12 h: Fleurier – Saint-Imier

U17 A 18 h 15:

Saint-Imier – Delémont-Vallée

Mardi 3 mars

1^{er} ligue 20 h:

Université-Neuchâtel

– Saint-Imier

(½ finale acte V)



Yoan Vallat, Photo: Yan Haenni

Yoan Vallat En cette saison 2019-2020, Yoan Vallat est certainement au mieux de son hockey, en 1^{er} ligue s'entend. Portant le numéro 8 des Bats, malgré une courte absence pour blessure, le ressortissant de Courtelary s'est affirmé dans la compétition par son engagement d'une part, mais surtout par sa tendance à mettre ses coéquipiers en bonne position pour trouver les filets. A 29 ans, discret dans son style, il ne reste pas moins une pierre angulaire sur l'échiquier de son coach Michael Neiningner. | gde

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Fin de partie pour les Requins

On savait que les Neuchâtelois du Haut étaient une formation solide, bien organisée avec l'apport de quelques joueurs expérimentés ayant évolué en 1^{er} ligue. Après deux parties perdues, le HCT devait absolument se reprendre à la Zürich Arena jeudi dernier devant son public lors du 3^e acte.

Ce fut une rencontre très passionnante, avec une équipe locale qui en voulait en développant un jeu rapide et de belles phases de jeu. Les hommes de l'entraîneur Bergeron étaient décidés à corriger la situation en vue de revenir dans cette demi-finale. En effet, les visiteurs ont été surpris par les actions menées tambour battant par les Tramelots. D'emblée, ils ont mené le jeu en réalisant quatre réussites lors des deux premiers tiers contre aucune des visiteurs, assez surpris par la vivacité des locaux! Ceux-ci ont continué de mettre la pression par la suite, maîtrisant la situation de bout en bout au grand plaisir du public présent. Ainsi, les chances étaient préservées pour la suite.

La pression de l'acte 4

Encore fallait-il gagner la rencontre à l'extérieur samedi dernier, situation pas facile à négocier pour les Tramelots, placés devant l'ultime possibilité offerte pour égaliser dans cette phase des playoffs. On pensait bien que les Loclois allaient réagir pour saisir l'occasion qui se présentait pour atteindre la finale du groupe. D'emblée, les Tramelots ont pris les devants en remportant le premier tiers, mais les locaux ont réagi par la suite en obtenant l'égalisation avant



Devant la cage du portier tramelot jeudi 20 février

le tiers ultime. Chaque équipe a essayé de faire la différence et deux minutes avant la fin malheureusement, un penalty réussi est venu départager cette partie.

Ce fut une situation stressante pour les deux formations qui en voulaient afin de s'offrir la possibilité de jouer la finale! A ce jeu-là, les Loclois ont trouvé les moyens de faire plier les Tramelots qui ont malheureusement dû s'incliner devant une formation bien organisée et efficace.

Voilà, l'objectif de jouer la finale s'est envolé pour le HCT, c'est dommage! Mais sur l'ensemble de la saison, les Tramelots n'ont pas démerité bien au contraire. Ils ont manqué parfois de réussite et de réalisme dans la phase des playoffs. Merci et encore bravo à cette équipe du HCT et à son entraîneur qui ont effectué une belle saison dans l'ensemble et merci aussi à son fidèle public toujours avide du beau hockey.

En 3^e ligue, la seconde équipe s'est inclinée contre Star Chaux-de-Fonds avant de jouer son dernier match le 8 mars en recevant le HC Le Locle II. En U15-A, (3^e/32 pts), le HCT a battu la formation de Vallorbe à l'extérieur et recevra l'équipe du EHC Sensee ce dimanche en fin d'après-midi. Les U13-Top ont perdu face à Saint-Imier et recevront le HC Franches-Montagnes dimanche en fin de matinée. | lb

2^e I. Tramelan – Le Locle 7-1
(½ finale playoffs)

Le Locle – Tramelan 6-4

3^e I. Star Chx-de-Fds II – Tram. II 8-3

U15-A Vallorbe – Tramelan 2-8

U13-Top Saint-Imier – Tramelan 7-1

Dimanche 1^{er} mars

U15-A 17 h: Tramelan – Sensee

U13-Top 11 h 30:

Tramelan – Franches-Montagnes

SKI NORDIQUE

Le Défi de la Clochette est annulé

Les travaux préparatoires et les actions à entreprendre pour la manifestation mise sur pied ce 29 février par Espace nordique Erguël (ENE) sur son centre nordique des Bugnenets-Savagnières n'étaient plus vraiment possibles avec l'absence totale de neige et le printemps vécu le week-end dernier, ainsi qu'en début de semaine. C'est donc à regret que nous avons dû prendre la décision de renoncer. La date éventuelle de report au 7 mars est aussi abandonnée.

Nous donnerons bien sûr rendez-vous aux participants pour une manifestation populaire et familiale lors de l'hiver 2020-2021 que nous espérons moins calamiteux que celui-ci.

Toutefois et en espérant ardemment que les chutes de neige de ce milieu de semaine soient suffisantes pour damer quelques pistes de ski nordique, nous donnons bien sûr encore rendez-vous aux amateurs de lattes étroites sur nos centres des Bugnenets - Savagnières et de Mont-Crosin / Mont-Soleil.

Cas échéant, merci de consulter le bulletin d'enneigement régional accessible en ligne via la page d'accueil du site web www.jurabernoistourisme.ch par exemple.

Au plaisir de pouvoir peut-être encore vous accueillir sur notre réseau avant la fin de la saison. | hdr

VBC LA SUZE

Une 6^e place de bon augure pour la suite

Voilà une semaine maintenant, la D1 bouclait son championnat de 1^{er} ligue sur une encourageante 6^e place à l'issue d'une dernière victoire face à Sensee.

En effet, le championnat de première ligue est déjà terminé pour les équipes classées entre la 3^e et la 7^e place, alors qu'au niveau régional plusieurs équipes luttent encore pour le titre.

Cette 6^e place peut être satisfaisante pour une équipe qui évoluait pour la première fois depuis plusieurs années maintenant, au niveau national. Bien que les équipes de tête ont rapidement pris leur distance avec le reste du classement, les Imériennes terminent à 1 point de la 5^e place et relègue à 11 points leur premier poursuivant. Les joueuses du VBC La Suze ont donc prouvé que la première ligue était bel et bien la catégorie de jeu où elles devaient smasher!

Grâce à ce beau parcours, nous pouvons regarder la suite sereinement, bien que plusieurs départs aient déjà



Photo: Marc Raeber

été annoncés. Il faudra donc pallier le départ de certaines joueuses avec l'arrivée de nouvelles. Luca Verardo, entraîneur depuis plusieurs années

de l'équipe fanion, a également annoncé son départ pour se consacrer pleinement à la relève sans laquelle le club n'existerait probablement pas.

Si notre première équipe profite pleinement de sa pause, n'oublions pas qu'au niveau régional plusieurs équipes du club se battent pour le podium, voire pour le titre. En effet, tant notre équipe masculine (H2) que nos équipes féminines (D4 et D5) sont en lice pour une promotion à l'échelon supérieur.

Du côté de la relève, toutes nos équipes juniors sont encore en compétition, notons que notre équipe M13 est très bien partie pour terminer dans

les premiers rôles et pourquoi pas, accéder aux finales suisses qui réunissent les meilleures équipes de chaque région. | vp

D2 – Nidau B	0-3
H2 – NUC	1-3
VEBB – M17B	3-0
Porrentruy – M15	0-3
D4 – Péry	2-3

Vendredi 28 février
20h45: VolleyBoys – D2

Samedi 29 février
16h: Péry – M17A

Jeu 5 mars
20h45: E2L – H2
20h30: GS Porrentruy – D5

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M19 Tramelan – Porrentruy B 3-0
D M17 VEBB – Tramelan 3-2
D M19 VFM – Tramelan 3-0

Lundi 2 mars
H 3^e l. 20h45, CIP:
Tramelan – Val Terbi L

Vendredi 28 février

D M17 18h45, CIP: Tramelan – Péry
D 3^e l. 20h45, Marelle:
Tramelan – Montfaucon GS

Mardi 3 mars
D M15 19h, Banné:
Porrentruy A – Tramelan

FSG SAINT-IMIER

La société se porte bien

C'est devant près de soixante membres que Nathalie Bifrare, présidente du Comité directeur a ouvert la 172^e assemblée générale annuelle de la FSG Saint-Imier.

Dans ses souhaits de bienvenue, la présidente a relevé avec plaisir la présence de plusieurs membres honoraires et d'honneur, dont le président Jean Hebeisen venu spécialement du Valais pour la circonstance.

Au chapitre des récompenses, 61 membres, tous groupements confondus, ont reçu la prime d'assiduité. Quant au challenge Montandon, il a été décerné cette année à Cassandra Pasquier, meilleure jeune élément de l'exercice.

D'autres membres ont eu le plaisir de fêter un jubilé à savoir:

– Pour 10 ans de sociétariat: Natacha Marquis, Chloé Theurillat, Carole Zumwald, Séverine Dias, Géraldine Sanchez

– Pour 20 ans: Anabela Pasquier, Véronique Tellenbach

– Pour 30 ans: Marc Pasquier, Olivier Bifrare, Jacqueline Vuitel, Sylvia Giordano

– Pour 40 ans: Marguerite Wildi

Michel Erard rendait ensuite un vibrant hommage à notre membre d'honneur, Jean Hebeisen, pour ses 70 ans d'activité au sein de la FSG.

Un bien bel exemple de dévouement et de sacrifices envers sa société.

Concernant les finances, la caissière Catherine Moser a présenté des comptes positifs malgré d'importantes dépenses engendrées par l'entretien du terrain d'athlétisme.

Ce fut ensuite le tour des responsables des différents groupements (à savoir Parents-Enfants, Infantile, Jeunesse mixte, Agrès, Athlétisme, Dames Volley, Dames Gymnastique et Seniors Hommes) de présenter leur rapport d'activité 2019 avec en exergue les brillants résultats des filles aux agrès (plusieurs podiums régionaux) et des athlètes

(75 médailles régionales et cantonales). Relevons encore les bonnes performances nationales de Anna-Lisa Voigt (agrès) et Coralie Rohrer (lancer du poids).

Concernant le terrain de sports, Brigitte Rosselet et Pierre Gianoli ont donné un aperçu de l'activité de la saison, des travaux à réaliser et de l'avancement du projet de l'événuel complexe sportif.

Présidente de l'Amicale, Anabela Pasquier, a rappelé le but de cette institution et lancé un appel pour étoffer la liste des donateurs.

Cette 172^e assemblée annuelle a démontré le dynamisme de la FSG Saint-Imier dirigée par un comité directeur formé de Nathalie Bifrare, Catherine Moser, Véronique Tellenbach et Brigitte Rosselet. Comité qui est à la recherche d'une secrétaire.

La société organisera ou participera au Carnaval (14 mars), à la nuit du Volley (4 avril), au Tour de Romandie (30 avril), à la Clientis Fanzone Sainti (29 juin), à la soirée annuelle (14 novembre), sans oublier la course, le souper de Noël et l'apéritif de l'An.

Ce fut au président de l'ASL, Dimitri Gianoli, de clore cette assemblée en formant tous ses vœux pour l'avenir de la société.

Avant les amateurs, tous les groupements de la FSG accueillent avec plaisir de nouveaux adeptes pour une gymnastique sous toutes ses formes, toutes les infos sur le site internet: www.fsg2610.ch | rh

FSG TRAMELAN

Gala gymnique version fédérale

Le spectacle que propose la FSG Tramelan vendredi 13 et samedi 14 mars prochain, s'annonce particulièrement riche, varié et très chaud. Certains numéros du programme laissent transparaître des traces, souvenirs et expériences emmagasinés lors de la dernière fête fédérale de gymnastique en juin dernier à Aarau. Grand rendez-vous national auquel une forte délégation de la société de gymnastique tramelote avait participé avec succès. Encore imprégnées de cette fantastique aventure, les quelque 120 gymnastes des huit groupements de la FSG, que préside Laetitia Pioli, ont concocté un véritable gala gymnique en quelque sorte version fédérale. Sous les feux des projecteurs, des effets spéciaux, des musiques de circonstance, le tout géré par *Hystéria* et orchestré par un présentateur de choc.

Bref de la danse de la jungle à Let's Dance tout en lisant le Journal Parisien et en passant par le Main à Main avant de s'enfiler dans l'Airport Departure, pour ne citer que ces

numéros, le spectacle gymnique s'annonce inédit et prometteur.

Goût de fromage

Invités d'honneur de ce gala, les Actifs de la FSG Reconviiler, enfin des mâles sur scène, présenteront leur numéro de haute voltige aux barres parallèles. Sous la houlette de Pascal Moser, ces artistes de la gymnastique aux engins sur une musique de Melanie Ochsner, vont à travers leur prestation dévoiler comme l'indiquent le titre de leur numéro, *Le secret de leur bon fromage*. Les groupes de la société organisatrice, qui les auront précédé, à savoir: Parents enfants/Gym infantile/Jeunesse 1, 2, 3/ Agrès jeunesse/Agrès actives/ Actives, pourront s'en régaler. Cantine, bar, animation musicale et riche tombola sont également prévus. | msh

Spectacle FSG Tramelan, salle de la Marelle
Vendredi 13 mars, 18h30, répétition générale ouverte au public
Samedi 14 mars, 20h, spectacle gymnique

SOCIÉTÉ DE TIR PLAGNE

Cours de jeunes tireurs

Ceci s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles désirant participer à un cours de tir 300 M.

La société de tir de Plagne organise à nouveau un cours de jeunes tireurs au stand de tir de Plagne. Celui-ci est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles âgé(e)s de 13 à 20 ans et de nationalité suisse. L'instruction sera donnée par des moniteurs chevronnés, ainsi que des membres de la société. Les cours seront dispensés

les lundis soir de 18h15 à 20h et débuteront dès le mois de mars.

L'instruction et la mise en prêt d'armes seront à disposition. Le cours est gratuit.

Vous pouvez vous annoncer auprès du responsable, Patrick Gobet, rte de Bienne 15, 2536 Plagne, téléphone 079 612 48 40 ou le soir 032 358 17 30.

Les places étant limitées, merci de vous annoncer très rapidement. | pg

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Une fin de saison tout en beauté



Mya Iannantuoni, Mia Morvan Luchini, Caly Iannantuoni, Lili Golay, Jade Hinterholz, Marie Ange, Chloé Léchet, Méli Meyer

Une pluie d'étoiles est tombée samedi dernier sur la glace de la Clientis Arena. Cinq toutes jeunes patineuses du CPSI sont montées sur le podium. Félicitations à vous toutes pour vos magnifiques performances.

Indépendamment du résultat obtenu, chacune d'elles gardera un bon souvenir de cette compétition et aura acquis de l'expérience en compétition.

Anaé et Elisa ont patiné sous la bannière du CPSI lors de l'Ice Trophy qui s'est déroulé à Bienne.

Bravo à vous toutes et merci à votre coach principale, Nathan-

lie Fanchtein. Nous remercions aussi vos monitrices et la chorégraphe pour leur travail tout au long de la saison. | ph

Ice Trophy Bienne
Interbronze A Anaé Schlupe, 14^e, 16.90 pts
Interbronze B Elisa Marcuzzi, 5^e, 18.54 pts

Trophée des Etoiles
Acier BB Jade Hinterholz, 4^e, 10.16 pts
Chrome A Marie Ange, 1^{er}, 8.94 pts;
Lili Golay, 2^e, 8.30 pts
Nickel A Mya Iannantuoni, 2^e, 6.03 pts;
Caly Iannantuoni, 4^e, 5.10 pts
Nickel B Mia Morvan Luchini, 2^e, 5.20 pts;
Méli Meyer, 3^e, 4.93 pts;
Chloé Léchet, 5^e, 4.00 pts



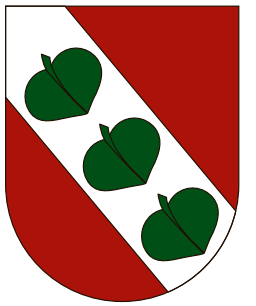
De gauche à droite: Sylvia Giordano, Natacha Marquis, Carole Zumwald, Marc Pasquier, Chloé Theurillat, Jacqueline Vuitel, Véronique Tellenbach, Anabela Pasquier, Cassandra Pasquier, Raphaël Chatelain, Jean Hebeisen

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechteli-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Laetitia et Patrice Carruzzo, Löhrenweg 17, 2504 Bienne.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Kobelt SA, Werner Harnisch, architecte, route de Soleure 36, 2504 Bienne.
Projet: construction d'une maison familiale avec carport et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1149 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: maçonnerie, isolation périphérique et façades de couleurs blanches, toit à 2 pans, tuiles grises.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 21 février 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Aurélie et Denis Nussbaumer, chemin des Pins 6, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: Aurélie et Denis Nussbaumer, chemin des Pins 6, 2606 Corgémont et Fabienne et Fernand Oppliger, chemin des Pins 4, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.
Projet: réalisation d'un garage semi-enterré avec porte sectionnelle et ajout d'un couvert dans la zone d'entrée au nord, sur parcelle N° 1100 au lieu-dit «chemin des Pins 6», 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dérogation: art. 212 al. 1 RCC (distance aux limites).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 21 février 2020

Le Secrétariat municipal

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Société Immobilière HAC SA, Rue de la Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 1361, au lieu-dit: «Grand-Rue», commune de Courtelary.
Projet: construction d'un nouvel immeuble de 10 appartements adaptés pouvant proposer des services à la personne, aménagement de 10 places de stationnement à l'extérieur avec couvert à voitures et aménagement d'un bouledrome.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 28 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées précédemment par la Municipalité de Courtelary ****

Requérants: Daisy et Pierre Bühler, Grand-rue 68, 2608 Courtelary.
Emplacement: parcelle N° 1287, au lieu-dit: «La Praye», commune de Courtelary.
Projet: construction d'un hangar non chauffé pour l'entreposage d'échafaudages, de bois de construction et d'isolation fibres de bois + aménagement d'une cuvette d'infiltration des eaux pluviales au nord du bâtiment projeté.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A2.
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Règlement concernant l'alimentation en eau de la commune municipale de La Ferrière

Modifications des articles 46, 47, 48
Modifications des articles 1, 2, 3 et 4 du tarif de l'eau

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), les modifications susmentionnées ont été adoptées par l'assemblée municipale du 9 décembre 2019.

Ces dernières n'ont fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Le document est déposé au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

La Ferrière, le 28 février 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Julie Horni, rue de Biaufond 7, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: A&A Atelier d'Architecture, Stéphane Horni, rue du Bois-Gentil 9, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Propriétaire foncier: Julie Horni, rue de Biaufond 7, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Projet: construction d'une villa individuelle avec garage, Vers l'Eglise 27, parcelle 457.
Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: fondations: pare-gel + radier en béton armé; construction portante: étayage: maçonnerie, parois: maçonnerie, plafonds: béton armé; façades: crépi périphérique, couleur: blanc cassé; toit: deux pans, inclinaison 35°; matériel: tuiles terre cuite, couleur: brun-rouge.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 28 mars 2020.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent

le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 28 février 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BKW Energie SA, rue Emile Boéchat 83, 2800 Delémont.
Emplacement: parcelles N°s 1702 et 1708, au lieu-dit: «Les Coperies», Les Prés-d'Orvin, commune d'Orvin.
Projet: remplacement de la ligne aérienne basse tension (400 V) par un câble souterrain alimentant la construction «La Ragie» au lieu-dit «Sur la Roche» ainsi que la construction «La Tscherner». Démontage de la ligne aérienne également en direction de la ferme du «Saisselin du Haut».
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Protection de la nature:
– inventaire des objets naturels en forêt «Les Coperies» (objet N° 438006);
– prairies et pâturages secs d'importance nationale «La Ragie» (objet N° 13053);
– terrains secs régionaux (objets N°s 5763 et 5764);
– chemin de randonnée pédestre.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



Approbation

Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 9 décembre 2019.

Ce dernier n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ce règlement peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet. Il figure également sur le site internet de la commune.

Réclame

Si on ne s'y met pas, alors qui le fera ?

Pour la défense des droits humains
Passe aux actes sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

AMNESTY
INTERNATIONAL

**Délai de remise
des publications officielles**
MARDI 12 H

Règlement d'utilisation du centre communal et autres locaux de la commune municipale de Péry-La Heutte

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 9 décembre 2019.

Ce dernier n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ce règlement peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet. Il figure également sur le site internet de la commune.

Règlement sur la taxe de séjour de la commune municipale de Péry-La Heutte, ainsi que le règlement concernant le financement spécial relatif à la taxe de séjour

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), les règlements susmentionnés ont été adoptés par l'assemblée municipale du 9 décembre 2019.

Ces derniers n'ont fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ces règlements peuvent être consultés au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet. Ils figurent également sur le site internet de la commune.

Péry, le 25 février 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Thomas Mathys, Urim Tika et Marcello Rappazzo, rue de la Poste 16, 2504 Bienne.
Auteur du projet: atelier67 Marcello Rappazzo Architecte HTL, rue de la Poste 16, 2504 Bienne.
Emplacement: parcelles N°s 1043 et 593, au lieu-dit: «rue du Clos de Moge», Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: construction de deux unités d'habitation mitoyennes (4 maisons) avec garage, place de parc extérieure et pompe à chaleur extérieure pour chaque unité.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ «Les Malterres».
Dérogations: art. 80 LR et A142 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte

(suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BKW Energie SA, rue Emile Boéchat 83, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelles N°s 61 et 66, aux lieux-dits: «La Tscherner» et «Sur la Roche», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: remplacement de la ligne aérienne basse tension (400 V) par un câble souterrain alimentant la construction «La Ragie» au lieu-dit «Sur la Roche» ainsi que la construction «La Tscherner». Démontage de la ligne aérienne également en direction de la ferme du «Saisselin du Haut».

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier «Carrière de la Tscherner» - zone agricole.

Zones de protection: «pâturage de Tscherner». **Protection de la nature:** terrain sec régional (objet 2170).

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 février 2020

La Préfète:
Stéphanie Niederhauser

Renan



Approbation

Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 12 décembre 2019.

Ce dernier n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ce règlement est déposé au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du guichet.

Renan, le 28 février 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Christophe Mathys, rue des Etoblons 34, 2616 Renan.

Emplacement: parcelle N° 562, au lieu-dit: «rue des Etoblons 34», commune de Renan.

Projet: aplanissement du terrain, création de 3 murs en pierres naturelles d'une hauteur de 2 mètres au nord, au sud et à l'ouest, agrandissement de la terrasse, création d'une nouvelle terrasse au nord, d'un escalier et d'une rampe d'accès, mise en place de ballast dans le talus et pose d'une nouvelle barrière en bois.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 février 2020

La Préfète:
Stéphanie Niederhauser

Romont



Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 12 décembre 2019.

Ce dernier n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Le document est déposé au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Romont, le 18 février 2020

Le Secrétariat municipal

Arrêté du Conseil municipal du 7 octobre 2019

relatif à l'organe de conduite communal qui annule et remplace celui du 17 novembre 2015

– Vu les articles 8, 22 et 23 de la loi cantonale sur la protection de la population et sur la protection civile (LCPPCI; RSB 521.1) du 19 mars 2014;

– Vu le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes et de situations d'urgence,

Le Conseil communal de Romont

arrête

Article 1: ¹ au niveau communal, les personnes responsables lors de catastrophes et de situations d'urgence (PRCSU) sont au moins les suivantes:

- Le maire ou le responsable de la sécurité publique
- L'administrateur ou le responsable du dicastère des finances

²En cas d'indisponibilité des personnes précitées, celles-ci sont remplacées par leur suppléant selon l'organisation communale.

Article 2: les tâches des PRCSU sont régies par les dispositions de la LCPPCI.

Article 3: les PRCSU gèrent les catastrophes et les situations d'urgence au niveau communal aussi longtemps que leurs moyens le leur permettent et ne feront appel à l'OCRég que lorsqu'elles ne seront plus en mesure de gérer à elles seules la situation.

Article 4: lors de catastrophes et de situations d'urgence, au moins l'une des PRCSU doit participer à tous les rapports de l'OCRég.

Article 5: les PRCSU disposent de la même compétence financière que le Conseil communal, à savoir 20 000 francs.

Article 6: le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Au nom du
Conseil municipal de Romont
Le Président: Yvan Kohler
La Secrétaire: Claudine Leisi

Réclame

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Chaque enfant dans le monde a le droit de vivre en sécurité. Tout simplement, avec votre don.

Faites un don!

tdh.ch/toutssimplement

TWINT

Saint-Imier



Permis de construire 20-06

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: André Girardin, rue du Pont 32, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Achermann Couverture SA, rue du Vallon 35, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 269, rue du Pont 32, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: isolation et réfection de la toiture, remplacement d'une lucarne par un velux en pan sud et remplacement des anciens velux.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: Zone mixte M1 C4b.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objets protégés: –

Dépôt public: du 28 février 2020 au 30 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 28 février 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Coopérative sur le Pont, Sur le Pont 26, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 985, au lieu-dit: «Sur le Pont 29», commune de Saint-Imier.

Projet: démolition de la vieille remise située à l'est du bâtiment N° 28, construction d'une nouvelle remise non chauffée servant d'abri et de dépôt à l'ouest du bâtiment N° 28, aménagement d'un perron entre la nouvelle remise et le bâtiment N° 28, création d'un puisard.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE, 80 LR et 27 RAC.

Recensement architectural: ensemble bâti f.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Claude Meyer, place du Marché 7, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: pga Pierre Gianoli architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Emplacement: parcelle N° 1120, au lieu-dit: «Les Tourbières 38», les Pontins, commune de Saint-Imier.

Projet: transformation d'une ancienne habitation en vue d'une mise en conformité selon confort actuel (statique, thermique, électricité, sanitaire, chauffage, etc.) pour création d'une loge habitable avec galerie ouverte, installation de panneaux solaires intégrés à la toiture et aménagement d'un accès en pavés engazonnés

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: site marécageux d'importance nationale BE N° 27 «Les Pontins».

Dérogations: art. 24 LAT, 80 LR et 26 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 20-09

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: PPE de la Gare N° 1, c/o Jacques Burkhalter, rue de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 789, rue de la Gare 1 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'un ascenseur extérieur accolé à la façade est du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHhd C3c.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation PC 3.

Objets protégés: immeuble digne de conservation.

Dépôt public: du 28 février 2020 au 30 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 28 février 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 19-71

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Fabio Garcia Ciotti et Linda Ummel Garcia, rue Bakounine 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Préfecture 11 Sàrl, rue des Ecoles 3, 2855 Glovelier.

Adresse du projet: BF 2097, Bakounine 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: modification du permis PC 17-59 (construction d'un mur de soutènement et remodelage du terrain).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 28 février 2020 au 30 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 28 février 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sonvilier



Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Fabien Stauffer, rte des Sauges 15, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Fabien Stauffer, rte des Sauges 15, 2615 Sonvilier.

Adresse du projet: BF 201, rte des Sauges 15, 2615 Sonvilier.

Description du projet: réfection de la façade ouest, remplacement des volets avec changement de couleurs, suppression du sas d'entrée et remplacement de la porte d'entrée.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: CV.

Dérogations: art. 213 al. 3 ch. 2 RCC.

Zones / périmètres protégés: aucun.

Objet protégé: bâtiment digne de conservation

Oppositions / réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 21 février au 23 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Réclame



«Souvent, mes douleurs sont insupportables»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 21 février 2020

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérantes: Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan et Société de pêche de la Marnière, case postale 234, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Bureau NATURA BIOLOGIE APPLIQUEE SARL, Le Saucy 17, 2722 Les Reussilles.

Emplacement: parcelle N° 2693, aux lieux-dits: «Les Reussilles 26-34», Les Reussilles, commune de Tramelan.

Projet: demande de permis de construire après-coup pour le dépôt temporaire de vase provenant du curage de l'étang de la Marnière (site inscrit à l'inventaire fédéral de site de reproduction de batraciens d'importance nationale), stockage temporaire d'env. 12 mois nécessaire à la valorisation de cette vase sous forme d'engrais de ferme par son épandage dans l'agriculture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP2 «Concours hippique».

Dérogations: art. 80 LR et 221 RCC (ZBP2).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2020 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 février 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant(s): Meunier Charly, rue de la Printanière 42, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.

Projet: transformations intérieures, pose de nouveaux Velux en toiture, pose de stores, modification de la fenêtre sud de l'étage en 2 fenêtres (idem fenêtres nord), nouvelle terrasse au sud et pose d'une palissade en bois le long de la route cantonale. Parcelle N° 2966, zone hors zone à bâtir.

Emplacement: Le Cernil 1, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: art. 24 LAT.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 21 février 2020 au 21 mars 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 21 février 2020

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Requérants, auteurs du projet et propriétaires foncier: Matthieu et Willy Tanner, chemin du Chêne 3, 2615 Sonvilier.

Projet: transformation et assainissement de la partie logis de la ferme, habitation, démolition de trois éléments en façade nord, remplacement de deux fenêtres par une porte-fenêtre en façade sud (rez) et d'une porte par une fenêtre en façade est, nouveau local technique enterré au nord-est du bâtiment.

Parcelle: N° 283, zone village.

Emplacement: rue Jacques-René Fiechter 13, 2016 Villeret.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande:

la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 22 mars 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 18 février 2020

Le Secrétariat municipal

Canton de Berne



Campagne conjointe en faveur du métier d'enseignant

Attirer des jeunes, des étudiants et des professionnels confirmés dans l'enseignement

«Soyons aujourd'hui un modèle pour les générations de demain». C'est avec ce slogan que la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne lance une campagne en faveur du métier d'enseignant, avec le soutien de la HEP BEJUNE, de la PHBern et de l'association professionnelle Formation Berne. Le but est d'accroître la considération dont jouit le corps enseignant et d'inciter des jeunes, des étudiants et des professionnels à rejoindre l'enseignement.

Les membres du corps enseignant accomplissent un travail précieux pour la société et pour l'Etat, exerçant ainsi une influence déterminante sur notre avenir. Ce sont eux qui, jour après jour, s'occupent du développement intellectuel de nos enfants et de nos adolescents, avec engagement et conviction. Ils établissent les fondements d'une cohésion dans des classes où règne la diversité culturelle. Il est donc important de s'assurer que notre société leur accorde toute la considération qu'ils méritent.

La Direction de l'instruction publique et de la culture a lancé à l'automne 2019 une campagne en faveur du métier d'enseignant. Elle sera poursuivie sous une forme renforcée à partir du mois de mars. Son but est de sensibiliser

le public, mais aussi d'attirer davantage de jeunes, d'étudiants et de professionnels vers la filière de formation à l'enseignement. Dans une série de clips vidéo, des anciens élèves raconteront les expériences marquantes qu'ils doivent à leurs enseignants. Ces vidéos seront diffusées dans les trams, les bus et les trains du RBS, du BLS et de la Zentralbahn, ainsi que sur les lignes de CarPostal dans le canton de Berne. On pourra les voir également sur les écrans des gares de Berne et de Bienne. Parallèlement, la Direction de l'instruction publique et de la culture lance une campagne sur les réseaux sociaux et les plateformes électroniques. Intitulée «Soyons aujourd'hui un modèle pour les générations de demain», cette campagne fait partie d'une série de mesures visant à rendre le métier d'enseignant plus attrayant.

La Direction de l'instruction publique et de la culture est parvenue notamment à obtenir une revalorisation des traitements du corps enseignant du primaire à compter du 1^{er} août 2020. Cette amélioration des conditions d'engagement fait partie des atouts qui seront mis en avant dans la campagne.

Direction de l'instruction publique

Analyse des processus et de l'organisation des services sociaux

Potentiel d'optimisation mis en évidence

Les processus et l'organisation de sept services sociaux du canton de Berne ont été analysés entre septembre et décembre 2019. Les résultats montrent qu'il est possible d'agir pour améliorer la rentabilité et l'efficacité et pour harmoniser la surveillance. Il faut en outre envisager des normes de contrôle uniformes.

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) et les services sociaux ont multiplié leurs efforts ces dernières années pour accroître la rentabilité de ces derniers. Les services sociaux et les autorités sociales ont donc manifesté beaucoup d'intérêt quand la DSSI les a sollicités pour participer à un projet pilote d'inspection par un organe de révision. Le projet a été élaboré pour faire suite à la motion «Aide sociale: harmoniser la mise en œuvre dans le canton» (Thomas Brönnimann, pvl). Sur mandat de la DSSI, la société de révision et de conseil KPMG a examiné comment les services sociaux peuvent être orientés davantage sur la performance et la qualité et comment ils peuvent être audités. Les services sociaux de Berthoud, Bolligen, Brügg, Interlaken (région Jungfrau), Köniz, La Neuveville et Sigriswil ont été sélectionnés pour le projet pilote.

Evaluation approfondie des résultats

Les résultats montrent un degré de professionnalisme généralement élevé dans les services sociaux audités. Des améliorations et des optimisations sont possibles néanmoins en ce qui concerne la rentabilité et l'efficacité, l'harmonisation de la surveillance. Il faut également envisager d'instaurer des normes de contrôle uniformes. Le rapport de KPMG contient une série de mesures concrètes pour améliorer l'efficacité des services sociaux, aussi bien à l'échelon des communes qu'à celui du canton. La DSSI est en train de classer ces mesures

par ordre de priorité et de déterminer quels progrès une inspection sociale pourrait apporter à moyen et à long termes.

Durant la deuxième phase du projet pilote, les instruments élaborés seront perfectionnés, puis validés par des audits supplémentaires menés dans les services. La suite de la procédure sera après cela discutée avec les services sociaux audités et les communes.

Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

Envoi des bordereaux de l'impôt fédéral direct 2019

L'Intendance des impôts est en train d'envoyer 280 000 bordereaux provisoires pour l'impôt fédéral direct (IFD) 2019 aux contribuables redevables d'un montant d'au moins 300 francs. La facture est payable sous 30 jours. Le montant total des bordereaux provisoires avoisine les 750 millions de francs. Le canton en encaisse 19,6%, les communes et les paroisses 1,6% et la Confédération le solde. Les contribuables qui ne reçoivent pas de bordereau provisoire ne sont pas redevables de l'IFD ou bien ils le paieront avec leur décompte final. Le montant exact de l'IFD dû sera établi après réception des déclarations d'impôt 2019. Il sera pris en compte dans la décision de taxation et dans le décompte final.

Direction des finances